

Yaya Wane

Les Toucouleur du Fouta Tooro : Stratification sociale et structure familiale

Université de Dakar. Institut Fondamental d'Afrique Noire

Chapitre Premier. La stratification sociale Toucouleur

L'emploi pour ainsi dire général du terme de caste, pour la description des sociétés négro-africaines, n'est-il pas quelque peu contestable, et ne constitue-t-il pas un rapprochement par trop sommaire avec l'Inde, où cette forme d'organisation sociale a tout d'abord été observée ? Le terme de caste conserve-t-il un sens univoque pour l'Inde et l'Afrique noire, malgré la différence fondamentale entre une société strictement endogame excluant les intouchables, et une quelconque ethnie africaine où la pratique plus souple de l'endogamie est connue, comme l'inégalité des individus, mais sans que cette inégalité se traduise dans une antinomie sacrée entre supérieur et inférieur ?

L'analogie ne manque pas d'être superficielle entre castes de l'Inde, d'une part, et castes africaines, d'autre part. Néanmoins, faute d'un concept davantage approprié à la réalité africaine, l'on continuera de faire usage du terme de caste pour la description de la société toucouleur. Mais l'on fera beaucoup de réserves, toutefois, dans la mesure où il nous a semblé avoir affaire moins à des castes proprement dites qu'à des catégories sociales complexes, catégories plutôt juxtaposées, sans être pour autant très nettement différenciées les unes relativement aux autres.

Tout d'abord, l'on passera en revue lesdites castes toucouleur. Après quoi, il sera tenté sinon de déterminer la limite de la notion de caste, à tout le moins de dégager la logique du système social des Toucouleur du Fouta-Tooro.

De prime abord, l'étude des castes toucouleur suggère la correspondance avec une certaine configuration de l'espace villageois, où lesdites castes se répartissaient jadis en fonction directe du rôle social, soit encadrement (chefferie temporelle et spirituelle), soit production économique. *Grosso modo*, les castes de l'encadrement social s'installaient au centre de l'agglomération, tandis que les castes productrices se situaient à la périphérie, et d'autant plus éloignées du centre que leur fonction économique les mettait en contact étroit avec la nature, dont il fallait en conséquence se rapprocher.

Toutefois, à l'origine de maints villages toucouleur, il y a généralement l'initiative d'un ou plusieurs fondateurs le plus souvent de caste libre. Et c'est par la suite seulement que l'initiateur, ou le groupe restreint des fondateurs, aura été progressivement rejoint (nooteede) par d'autres personnes, qui plantaient leur cases un peu au hasard et au fur et à mesure de leur arrivée. De sorte que la configuration spatiale villageoise, dans la majorité des cas observables, obéit rarement à la règle de partage harmonique de l'agglomération en secteurs réservés à ses différentes castes constitutives. En règle pour ainsi dire générale, telle caste déterminée se trouvera éparpillée au sein du village, dont le clivage social est donc davantage familial. L'ancienne et hypothétique ségrégation de l'habitat en fonction des castes semblerait plutôt avoir fait place à une certaine confusion ou anarchie de la configuration spatiale villageoise.

Sans doute, il existe au Fouta un grand nombre de villages spécifiques, dont les habitants appartiennent à une caste unique, qui pourra être soit professionnelle soit servile. Tandis que d'autres villages du Fuuta-Tooro auront çà et là conservé des quartiers que leurs dénominations désignent comme territoires anciennement dévolus à telles castes déterminées, leegal koreeji, leegal sebbe, leegal toorobbe, subalo, etc. Actuellement, toutefois, par-delà les quartiers (leede) constitutifs du village, il est courant que les habitants soient organisés en kinnde, ou groupements des personnes appartenant à la même caste (hinnde jaawambe, hinnde maabube). Ou bien, le hinnde sera l'une des principales familles locales (en nombre variable) qui, outre leurs membres authentiques, intègrent une véritable « clientèle », à savoir les gens de castes inférieures, dépendant traditionnellement de ces grandes familles depuis la plus lointaine origine.

En second lieu, les castes peuvent être cernées sous l'angle du labeur qui leur est dévolu dans la division générale du travail, à savoir la fonction de l'homme de telle caste déterminée. Cette fonction pourra être un métier que l'on se transmet de père en fils, ou bien une condition qui ne trouve plus d'exutoire, en raison des mutations sociales qui en limitent l'exercice, ou le rendent impossible. Le métier c'est, par exemple, celui du savetier (sakke), alors que la condition sera essentiellement celle du tooroodo, ancien cadre social traditionnel, déchu par la colonisation et une certaine forme de démocratie sociale. La condition peut encore être celle de l'esclave de naissance qui, pour les mêmes raisons sociales précédentes, ne sera pas fatalement soumis à un maître.

A ces réserves près, les castes correspondraient à une certaine division du travail social. La fonction d'encadrement, l'autorité politique autrement dit, aurait initialement appartenu aux sebbe (guerriers) avant que se substituent à eux les toorobbe, ces derniers s'emparant en outre de l'autorité religieuse (ceerno). Les jaawambe auraient intégré par la suite cette classe dirigeante politique et religieuse, au titre de conseillers (sooma) avertis des « princes » toorobbe.

Quand ils se trouvèrent complètement destitués de leur rôle social prééminent, la majorité des sebbe furent réduits à l'oisiveté, tandis que certains d'entre eux prenaient la fonction de gardiens (jagaraf) de la terre, à moins de rallier le groupe des subalbe (pêcheurs), lesquels, en

leur qualité de maîtres incontestés des eaux (jaaltaade), forment le quatrième élément de l'encadrement social toucouleur.

Après les castes d'autorité — toorobbe, sebbe, jaawambe et subalbe — viennent les travailleurs manuels, dont la spécialité dépend évidemment de la matière qu'ils doivent transformer. Les professionnels stricto sensu sont :

les tisserands (maabube)

les forgerons et orfèvres (wayilbe)

les peaussiers (sakkeebe)

les boisseliers (lawbe)

les céramistes (buurnaabe)

A ces différents travailleurs manuels viennent se joindre ceux que l'on pourrait appeler les techniciens de la diffusion, c'est-à-dire tout à la fois les musiciens, chanteurs, laudateurs et autres amuseurs publics. Ce groupe, fort diversement constitué, comprend :

les griots généalogistes (awlube) des toorobbe

les guitaristes (wambaabe), les glorificateurs des sebbe (lawbe gumbala)

les courtisans des peul et subalbe (maabube suudu Paate), et ceux des jaawambe (maabube jaawambe)

Enfin, au bas de l'échelle se situe la caste des serviteurs, c'est-à-dire les esclaves de tous ordres (maccube), dont les maîtres seront soit de la catégorie sociale dirigeante, soit de la catégorie professionnelle des travailleurs manuels et des Griots.

Toutefois, la fonction dévolue à l'homme, dans la division du travail social, ne rend pas suffisamment compte de la notion de caste. Car si l'on envisage uniquement la profession, voire la condition correspondant à la caste, les hiérarchies sociales restent dans l'ombre, alors qu'elles sont fondamentales. En effet, la caste apparaît toujours comme une valorisation intrinsèque de la personne, ou au contraire sa dévalorisation foncière. En d'autres termes, la profession ou condition ouverte par la caste exprime le dehors de la caste, pour ainsi dire son aspect objectif et apparent ; tandis qu'il subsiste un second aspect interne de la caste, sa valeur subjective, à savoir la place qui lui est dévolue de toute éternité dans le consensus social. De ce second point de vue axiologique, où la division du travail devient secondaire, le consensus social comportera trois catégories bien distinctes, chacune d'elles insérant en son sein un nombre variable de castes. Ces catégories sociales seront respectivement, et dans l'ordre de valeur décroissante :

celle des rimbe (toutes les castes libres et dirigeantes)

celle des nyeenybe ou nyaamakala (les castes professionnelles, à savoir les manuels, les divertisseurs et les laudateurs)

au dernier degré de la stratification sociale, la catégorie servile des jiyaabe ou esclaves

A la première catégorie (rimbe) appartiennent les personnes au sens plein du terme, définies par l'intelligence, le savoir, la possession des biens et l'autorité, mais également l'orgueil, l'honneur et la générosité.

Le deuxième ordre (nyeenybe) rassemble la multitude des individus auxquels incombent la technique et l'art, entre autres utilités sociales. Les nyeenybe sont soumis aux rimbe, qui les méprisent, les utilisent et les payent de générosité. Les nyeenybe sont caractérisés par l'absence d'amour-propre et par la modestie, tout au moins relativement aux rimbe.

Au troisième rang (jiyaabe), l'anonymat l'emporte, car les esclaves ne sont pas tant ces humains, dont ils offrent l'apparence, que des bêtes de somme. C'est la raison pour laquelle les esclaves étaient jadis caractérisés par l'humilité complète, que nulle besogne ne savait rebuter. Car, le contrat social, qui les régissait alors, en faisant stricto sensu des biens, soumis au bon plaisir de leurs maîtres (rimbe et nyeenybe) de droit divin, lesquels maîtres avaient faculté entière pour obtenir des serviteurs un rendement croissant, à coups de pied (dampe dawa) si c'était nécessaire.

Ainsi donc, il y aura pour chaque individu, et par-delà sa profession ou condition, une catégorisation déterminée, parce que sa caste d'appartenance le range dans l'un des trois ordres que comporte la collectivité sociale, ordres constitués en hiérarchies internes. Mais ce sont des hiérarchies — la catégorie servile mise à part — où les solutions de continuité apparaissent constamment, tant au sein d'un quelconque ordre que lorsqu'il s'agit de passer d'un ordre social à l'autre.

Ainsi, par exemple, l'on ne peut à vrai dire parler de supériorité du toorodo sur le ceddo, sauf choix délibéré de celui-ci, qui se soumet de lui-même pour en tirer profit. Le ceddo est comme le toorodo un homme libre (dimo), et celui-là tire bien souvent gloire de l'antériorité de sa caste.

De même, un dimo quelconque n'est pas nécessairement prééminent sur un nyeenyo, pris au hasard. Néanmoins, il semble qu'une tradition se soit depuis longtemps instituée qui accorde au dimo la maîtrise absolue, et la soumission au nyeenyo.

En tout état de cause, les trois catégories sociales se dédoublent en classes ou strates. Il y aura donc clivage entre :

rimbe ardiibe (aristocratie politique et religieuse)
rimbe huunybe (libres mais courtisans)

tandis que les nyeenybe se partageront en :

manuels (fecciram golle)
divertisseurs (naalankooobe) ou laudateurs (nyaagoobe)

les jyaa□e se répartissant en :

affranchis (soottiibe)
dépendants (halfaabe), quand ce ne sont pas des esclaves en rupture de maîtres (tabbe-□oggi), ou bien des captifs auxquels leurs maîtres ont librement renoncé (Daccanaabe Allah)

Les sous-variétés étant exclues, douze castes pour ainsi dire fondamentales constituent la société toucouleur, et vont maintenant être examinées dans le détail. Il sera procédé au recensement des patronymes (jettooje) distinctifs de ces castes, comme à la colligation de leurs origines légendaires ou supposées, et des croyances sociales qui s'y rattachent.

1. Les *toorobbe* (sing. *toorodo*)

Selon toute probabilité, cette caste encore que, située au sommet de la hiérarchie sociale toucouleur apparente, serait assez récente, car sa formation est souvent confondue avec l'achèvement de l'islamisation du Fuuta-Tooro. Les **toorobbe** se seraient constitués en groupement distinct, à partir du moment où l'Islam, ne rencontrant plus de résistance, avait au contraire soumis toute la population du Fouta à son règne. Or, les militants de l'Islam, venus de tous les horizons sociaux et n'ayant d'autre fonction que celle d'un clergé, par là-même se voyaient reconnaître une certaine autorité par leurs concitoyens. Les premiers militants de l'Islam (**seerembe**) se donnaient d'une certaine manière pour prophètes et prédicateurs, traducteurs des saintes écritures (Koran) et guérisseurs des maladies. Ils étaient également des intercesseurs auprès de Dieu pour en obtenir, entre autres vœux à exaucer, que leur « clientèle » ne tombe par exemple jamais entre les mains impitoyables de l'ennemi, faute de vaincre constamment cet ennemi.

Sincère ou simple mystificateur, il est probable que le premier militant religieux abandonnait toute fonction sociale antérieure, pour se consacrer exclusivement à la théophilie. Or, cette attitude morale théocratique est tout entière abnégation de l'homme et sacrifice de soi; forçant d'abord l'admiration du commun, elle le contraint ensuite au respect puis à la soumission, d'autant que certains « miracles » viennent seconder le prédicateur. C'est vraisemblablement par ce détour religieux que l'autorité temporelle des militants de l'Islam s'est imposée, le processus aboutissant à la formation d'une aristocratie de fait, politique comme religieuse. La caste des **toorobbe** prend en effet quatre directions principales :

- o la chefferie politico-religieuse (**laambe** ou **lawakoobe**)
- o la fonction religieuse (islamique) sans pouvoir politique (**seerembe**)
- o la bourgeoisie du négoce et de la propriété terrienne (**albube**)
- o le simple état de cultivateur (**miiskiino demoowo**)

En fait, la répartition des compétences entre les **toorobbe** était constamment remaniée, dans la mesure où aucune règle héréditaire fixe ne présidait à cette répartition, laquelle dépendait davantage du dynamisme individuel propre, de la personnalité, voire de la chance. Par exemple, le **toorodo** descendant de chef politique, mais dépourvu du dynamisme requis était

plutôt éliminé par la compétition sévère (**poobondiral**), qui affrontait généralement les frères et cousins, notamment pour recueillir l'héritage politique.

Quoi qu'il en soit, les **toorobbe** se répartissent actuellement dans chaque village en détenteurs de titres politiques traditionnels (sans fonction effective), maîtres du culte islamique, propriétaires terriens, et cultivateurs sans terre. Ces derniers ne jouissent à vrai dire d'aucune primauté ou considération, et ce n'est pas hasard si on les appelle **miiskineebe**. Car rien ne les distingue réellement des **rimbe huunybe**, si ce n'est que la courtoisie semble plus naturelle à ces derniers. Et il n'est aucunement rare de voir des **miiskineebe** jeter leur qualité de **toorobbe** par-dessus bord et se livrer ouvertement à la pêche, ce qui équivaut évidemment à déchéance pour un **tooroodo** de souche.

Toutefois, en dépit des bouleversements sociaux intervenus, bouleversements qui sont essentiellement d'ordre politique et économique, les **toorobbe** continuent cependant de conserver une certaine primauté sur leurs concitoyens des autres castes. Le fait est surtout sensible au plan religieux, où les **toorobbe** occupent la quasi totalité des fonctions islamiques : marabouts et imams de mosquées. C'est au demeurant cette situation actuelle de la pseudo-caste des **toorobbe**, qui fournit de sérieuses présomptions, quant à son origine exclusivement islamique.

Le dénominateur commun aux **toorobbe** étant uniquement l'origine islamique, il est par conséquent clair que la caste se sera formée à partir d'éléments ethniques plutôt hétérogènes. L'on retrouvera, en effet, autant de Peul torodisés (Baa, Dem, Ja, Ngayo, Soh, etc.) que des Soninke (Sakho, Gasama), des Wolof (Njaay), voire des Maures, par exemple, ceux que l'on désigne sous le nom de **Helmoodinallankoobe**, ou descendants de Aali Hamet Juuldo Kan du Dimar.

Le fait d'être convertis à une même religion a peut-être rapproché des groupes sociaux très différents par leurs mœurs, mais rapidement soudés par leur confession. Par-delà les divergences de l'origine sociale, se crée l'élément unificateur de la croyance religieuse, dont la forte tendance au nivellement est irrésistible. Les **toorobbe** avant la lettre sont peut-être simplement les premiers croyants, organisés tacitement en communauté supra-ethnique, dont les membres sont aussi solidaires entre eux, que le sont généralement les éléments constitutifs d'un groupe confessionnel, minoritaire de surcroît et conscient de sa faiblesse. C'est pourquoi, outre l'hétérogénéité des ethnies qui composent le groupe des **toorobbe**, il y

aura encore la diversité des castes qui se sont fondues en lui. Ce groupement, originellement dépourvu de visée politique, et uniquement préoccupé de susciter des adhésions à la nouvelle religion, était fatalement ouvert et nécessairement accueillant, parce qu'il lui était vital d'élargir ses rangs pour sortir de sa situation isolée et minoritaire. Sans compter que l'Islam, comme toute religion révélée, est par définition exotérique, ignorant par conséquent la moindre discrimination dans le recrutement de ses fidèles.

De toute manière, cette hypothèse de l'hétérogénéité des castes et ethnies constitutives du groupe des **toorobbe** apparaît comme l'unique moyen, actuellement disponible, qui permet d'expliquer la diversité proprement illimitée des patronymes dudit groupe. Certains de ces patronymes sont plus anciens, et d'autres fort récents, ce qui atteste une poursuite de la « torodisation ». A cet égard, les **toorobbe** sont souvent assimilés aux perles (**nyaabe**) d'un collier, dont l'origine est par conséquent diverse, ou bien les **toorobbe** sont identifiés à l'écuelle du disciple d'école coranique (**faandu almuudo**), écuelle que remplissent les aumônes de toutes sortes, les meilleures comme les pires.

En tout cas, il est de notoriété sociale toucouleur qu'il suffit d'acquérir assez de savoir islamique, puis de se consacrer à l'activité religieuse pour devenir **tooroodo** de droit, en attendant la consécration de fait qui vient avec le temps, c'est-à-dire avec l'oubli collectif des origines véritables du nouveau **tooroodo**.

Sous réserve des omissions, imputables au caractère forcément limité de l'information, les patronymes non exhaustifs des **toorobbe** récents ou anciens sont, dans l'ordre alphabétique, les suivants, à savoir :

Aan, Aany, Aac, Aaw

Baa, Baal, Baan Baro, Baas Buso

Caam, Ceelo, Cooy

Daat, Deh, Dem

Fay

Gaajo, Gay, Gey

Ja, Jaako, Jallo, Jaany, Jaw, Jeng, Jiggo, Joop

Kaa, Kamara, Kan, Kebbe, Kely, Kontay, Kontey

Lamm, Ly

Maal, Mbac, Mbaay, Mbooc

Ndongo

Ngay□o, Nget
Njaac, Njaay, Njoom
Nya, Nyaagan, Nyang
Sakho, Sal, Samm, Sao, Silla, Soh, Sook, Sumaare, Sy
Taal, Talla, Tambadu, Timbo, Tuure
Wan, Wany, Waar, Wat, Wele, Woon
Yaal

Vraisemblablement, ceux d'entre ces soixante et onze patronymes, qui ne se retrouvent dans aucune autre caste, ou s'y retrouvent fort exceptionnellement, appartiendraient aux premiers torodisés, c'est-à-dire islamisés. Tandis que les patronymes qui sont manifestement et largement représentés dans d'autres castes signifieraient que leurs porteurs **toorobbe** seraient de torodisation plus ou moins récente.

Quelle est, sommairement, la caractéristique de la caste des **toorobbe** ? C'est probablement le sentiment, voire la profonde conviction de sa supériorité intangible sur tous les non **toorobbe**. Et il semble que cette conviction soit généralement partagée par lesdits non **toorobbe**. En effet, à l'unique exception des Peul du Fuuta-Tooro, considérés tels les égaux en « noblesse » des **toorobbe** — auxquels ils donnent parfois des femmes quoique très exceptionnellement, tandis qu'eux-mêmes n'en obtiennent pas des **toorobbe** — il apparaît que les Toucouleur des autres castes admettent la prééminence des **toorobbe**. Ceux-ci marquent leur supériorité (**Bural**) par leur hauteur, et une suffisance particulières, auxquelles l'on a donné le nom de **tooroodaagu**, ou caractère spécifique du **tooroodo**. Cette caractéristique distinctive est une impavidité totale et une certaine onctuosité du geste, tandis que la parole se veut sentencieuse telle celle du pontife. Fierté indomptable, volonté d'être tenu pour le meilleur confinant à la paranoïa : le **tooroodo** le plus misérable réagit positivement et immédiatement aux vociférations du griot (**gawlo**), en lui donnant ce qu'il possède de plus précieux. Le griot aurait en effet le don de réveiller en son généreux auditeur les souvenirs d'un passé guerrier et féodal. En général, certains non-**toorobbe** ne demandent pas mieux que de fournir des courtisans (**watulaabe**) aux **toorobbe**, lesquels sont d'autant plus consentants qu'ils sont persuadés de leur qualité de grands seigneurs, toujours prêts à l'altruisme (**dokko**) pour administrer la preuve de cette qualité. En compensation à cette générosité permanente et obligatoire, si ce n'est à cause d'elle, les **toorobbe** se satisferont moralement d'être reconnus par leurs concitoyens comme les guides, autant quand il est question de diriger la prière publique (**denntal**), que pour recevoir les

honneurs apparents du pouvoir temporel. Ce sont les lots habituels du **tooroodo**, à moins qu'il ne soit véritablement un ignorant déclaré ou un parangon de stupidité. Prééminence spirituelle et temporelle de fait, générosité obligatoire pour le maintien de cette primauté, fierté, enfin : tels sont les traits distinctifs du **tooroodo**. Toutefois, il faut encore y ajouter un sens aigu de l'honneur sur fond d'amour-propre (**kersa**) exclusif. Car, le **tooroodo** achevé comme le peul survivrait difficilement à la honte. Mais peut-être cela concerne-t-il plus précisément des générations disparues, car aujourd'hui l'impératif de sur-vie fait prendre aux **toorobbe** des accommodements répétés avec l'amour-propre légendaire. C'est ainsi que la situation économique difficile fait accepter au **tooroodo** certaines fonctions quelque peu « avilissantes », pour sa caste : il est domestique, manoeuvre d'usine, voire balayeur des rues à Dakar. Mais, après tout, son honneur est quasiment sauf, puisqu'il n'accepte ces fonctions qu'en dehors de sa région d'origine, et à la condition que son employeur soit étranger à son milieu : Français, Libano-Syrien, Dahoméen, ou Wolof à la rigueur. Il est en effet fort exceptionnel que le Toucouleur consente à se faire le domestique salarié d'un autre Toucouleur à moins que tous deux ne relèvent également de la Fonction publique, ayant ainsi un employeur commun et très anonyme.

Et comment le **tooroodo** parvient-il à concilier sa situation sociale prééminente avec sa qualité de domestique, comment cette contradiction est-elle assumée par exemple vis-à-vis des Toucouleur d'autres castes, avec lesquels le **tooroodo** demeure en contact ? La réponse à cette question n'offre nulle difficulté : dans la majeure partie des cas observés la hiérarchie sociale reste intacte, le **tooroodo** se comportant en homme qui n'oublie pas ses origines sociales, bien que les circonstances l'aient contraint à se placer comme domestique. La situation de domestique n'a pratiquement aucun retentissement psychologique apparent, ni chez le **tooroodo**, ni chez ses compagnons des autres castes, qui continuent d'accepter leur situation sociale traditionnelle. Dans les pires situations de bouleversement que l'on a pu observer, le **tooroodo** économiquement inférieur n'est pas ostensiblement contesté par le **nyeenyo**, devenu économiquement plus élevé que lui.

L'on peut, d'une manière générale, en inférer une certaine rareté des conflits entre les castes, par exemple au sens du refus manifeste et public d'assumer sa catégorie sociale d'appartenance. Il peut sans doute advenir que le **nyeenyo** s'en prenne violemment au **tooroodo**, mais c'est bien souvent pour dénoncer l'absence de générosité de celui-ci. Ce faisant, le **nyeenyo** affirme donc son maintien à sa place, c'est-à-dire son infériorité apparente, et par voie de conséquence la

supériorité — provisoirement en défaut mais non abolie — du **tooroodo** qu'il vitupère. Au demeurant, il suffit que le **tooroodo** « répare » sa faute, pour que le chantage du **nyeenyo** se mue en dithyrambe, et que la stratification sociale un instant menacée retrouve son équilibre. Qu'est-ce à dire, sinon que ce genre de conflit entre les castes prouve leur persistance, mais non point le contraire ? Et c'est sur le même plan qu'il convient de mettre ces frictions fréquentes entre castes de la même catégorie sociale libre (**rimbe**), voire entre les membres de la caste des **toorobbe**. Il arrive en effet que ces derniers se disputent la primauté sociale, nul d'entre eux ne consentant à accepter le rôle de second. Ou bien, ils entrent en émulation informulée, chacun d'eux procédant à tour de rôle à une destruction toujours plus importante de biens, lors des mariages et baptêmes, afin de frapper les esprits et obtenir ainsi la palme du plus aisé (**galo**), donc du supérieur social. N'est-ce pas, alors, que cette situation conflictuelle sous-jacente à toute caste dirigeante constitue un nouvel élément, pour attester la permanence de la caste, tout au moins au plan de la subjectivité ?

2. Les sebbe (sing. ceddo)

A l'origine, les **sebbe** sembleraient avoir été ainsi baptisés par leurs voisins territoriaux peul, ceux-ci voulant, au moyen de cette dénomination, se distinguer de ceux-là. En effet, dans la langue peul comme en pulaar, il est courant que l'homme de teint noir, parlant en outre un dialecte différent, soit par le fait même appelé **ceddo**. Par exemple, Wolof, Serer et Soninke sont également **sebbe** dans l'esprit des Peul et Toucouleur, d'où les appellations respectives de **sebbe Jolfube**, **sebbe Sereraabe** et **sebe Alambe** (c'est-à-dire originaires du Galam d'ancienne souveraineté soninké).

Est-ce à dire que les actuels **sebbe** — fraction comme caste de l'ethnie toucouleur — seraient d'origine Wolof, Serer et Soninke ? En tout cas, certains patronymes de la caste toucouleur des **sebbe** donnent du poids à cette thèse d'origine, sans toutefois la rendre décisive, Quoi qu'il en soit, à l'heure actuelle, deux catégories de **sebbe** doivent être nettement distinguées au Fuuta-Tooro. Tout d'abord les **sebbe** non toucouleur, qui habitent leurs propres villages : par exemple **Nyanga-Nyandaan** dans le département de Podor, et **Seedo Sebbe** dans celui de Matam. Les habitants de ces villages pratiquent un bilinguisme de fait, et communiquent en wolof comme en toucouleur, passant avec aisance du premier au second

idiomes, encore que dans cette dernière langue leur accent les trahisse immédiatement comme Wolof.

Cependant, l'on remarque chez les **sebbe** de cette catégorie une sorte d'assimilation ou adaptation au genre de vie toucouleur, lequel, en tant qu'il est celui de la majorité de la population locale, semble être parvenu à imposer ses techniques, voire son esthétique. Toutefois, le particularisme de ces enclaves wolof au sein du pays toucouleur est encore manifeste, notamment au plan linguistique, sinon dans le domaine matrimonial, où cette minorité sociale forme son propre isolat et n'échange que très exceptionnellement des femmes avec les Toucouleur, pas même avec ses homologues les **sebbe haal-pulaaren**. Cette deuxième catégorie, au contraire de la première, est de tradition et langue exclusivement toucouleur, et se confond par conséquent avec la population toucouleur, dont elle forme précisément l'une des castes fondamentales.

En fait, cette caste des **sebbe haal-pulaaren** est rigoureusement partagée en deux fractions constitutives :

- o **les sebbe wurankoobe ou worgankoobe**
- o **les sebbe kolyaabe**

ces derniers ayant donné naissance à d'autres dérivations locales et secondaires.

Les **wurankoobe** persévèrent dans leur refus d'être confondus avec les **kolyaabe**. Ceux-ci seraient arrivés avec **Koli Tengela**, dont ils auraient été les esclaves attitrés, alors que ceux-là étaient déjà installés depuis fort longtemps et régnaient sur d'importantes portions de l'ancien Tékrou. En tout état de cause, la différence entre **ceddo wuranke** et **ceddo kolyaajo** est certainement apparente aujourd'hui encore : non seulement le premier se résout difficilement à donner une épouse au second, mais en outre ils habitent rarement les mêmes villages, Waalalde (Podor) et Jowol (Matam) seront, entre autres, les métropoles des **wurankoobe**, alors que Ngijilon et Sincu Garba constitueront les capitales réputées des **kolyaabe**. Car, si les **sebbe** sont des Toucouleur et vivent donc parmi les Toucouleur, il y a en revanche maints villages qui leur appartiennent spécifiquement, et où ils détiennent depuis toujours le pouvoir temporel, tandis qu'au plan spirituel ils admettent la compétence exclusive des **toorobbe**, lesquels sont leurs pourvoyeurs traditionnels en marabouts et imans de mosquées.

Les **sebbe** seraient tard venus à l'Islam, et à l'heure actuelle ils passent encore pour peu croyants, bien que tous pratiquants. Le **ceddo**, dit-on, aurait accepté l'Islam parce que vaincu par ses propagateurs, mais il reste disposé à la moindre occasion à prendre ses distances,

notamment en ne respectant pas les prescriptions du culte, ou en les respectant à moitié, c'est-à-dire priant tout de go sans s'être au préalable conformé au rite des ablutions purificatrices. En tout cas, à tort ou à raison **ceddo** est souvent synonyme de mécréant prolongé, ou d'homme peu enclin à la piété, et qui a estimé préférable de troquer son fusil de guerrier contre les filets et harpons du pêcheur, qu'il est parfois devenu.

Toutefois, d'authentiques **sebbe** originels se seraient depuis fort longtemps mués en marabouts réputés, donc en **toorobbe**.

Tel serait notamment le cas de maintes familles du Fouta, et pas des moins illustres. Il est souvent advenu, en effet, que la conversion à l'Islam ait été si complètement achevée que les convertis croyaient devoir renoncer à leur patronyme, car il constituait un lien trop fâcheux avec le passé païen. D'autres convertis, moins rigoristes, conservaient au contraire ce patronyme, néanmoins en renonçant définitivement au paganisme (*Wakhli diine wakhilani yettoode*).

A ces exceptions près — concernant toujours des torodisés de trop longue date pour compter encore au nombre des **sebbe** — le **ceddo** est réputé plutôt réfractaire à l'angoisse métaphysique.

Cependant, ceci n'est qu'un élément, et non le moindre du caractère spécifique (**ceddaagu**) à la caste. Le second élément c'est le courage indomptable, voire la témérité. L'incarnation même du **ceddaagu** serait la quasi-insensibilité à la douleur physique, parce que le **ceddo** de qualité serait par définition invulnérable (*tunndoowo*) au fer, qu'il s'agisse du poignard comme de la balle, ayant à cet égard et dès l'âge tendre reçu le traitement adéquat, que l'on se transmet jalousement de père en fils .

C'est peut-être la raison pour laquelle le **ceddo** a jadis amplement joué le rôle du soldat de métier, combattant soit pour son propre compte, soit à titre de mercenaire du premier pouvoir venu. Les **sebbe** semblent avoir fourni à l'origine un certain nombre de souverains : les farba d'avant la dynastie kolyenne, très puissants et redoutés. Par la suite, ils auraient été progressivement déçus de cette position de premier plan, par le pouvoir des Satigi et par le règne maraboutique. Mais, les **sebbe** n'en jouèrent pas moins le rôle de remparts efficaces contre les invasions maures. Des villages riverains du fleuve Sénégal (*Juuwde-JaaBi*, *Ngijilon*, *Juuwde-Guuriiki*, etc.) portent témoignage à cet égard, parce qu'ils doivent leur établissement à leur situation privilégiée de postes de surveillance et d'interception des rezzou maures.

Précisément, les « garnisons » de ces postes s'y sont finalement établies à demeure, à savoir les **sebbe**, qui sont à l'heure actuelle majoritaires dans lesdits villages.

Plus tard encore, cette même intrépidité des **sebbe** les désignera tout naturellement à la garde des terres, avec des titres fort variables comme **jagaraf**, **kamalinku**, **palimpa**, **farba**, **maysa**, et à la perception des redevances (**Boftoowo asakeeje**) pour le compte des propriétaires, qui savaient de ce fait pouvoir s'en remettre entièrement à leurs « intendants ». Car, nulle contestation de propriété, ni aucun refus d'acquitter les redevances ne se manifesteront sérieusement, dans la mesure où celui qui est commis à leur répression, le **ceddo** est un homme dûment connu pour son absence complète d'aménité. C'est une fort mauvaise langue que le **ceddo**, qui sait par conséquent manier avec brio injures et calomnies, et n'a guère scrupule pour en user publiquement à l'endroit de l'adversaire. Sans compter que le **ceddo** est forcément habile au jeu de mains, qui serait son métier tout naturel. Il sera alors redouté . de ses concitoyens, et aujourd'hui encore sa turbulence distinctive est bien connue. Toutefois, le **ceddo** est une nature fière et noble, et à cet égard, il ne le cède à peu près en rien au **tooroodo**, auquel il lui arrive bien souvent de contester toute supériorité. Mais il n'exclut pas que sous l'appellation de **jagaraf** ou **mbenyuganna**, le **ceddo** se fasse le courtisan du **tooroodo**, qui l'emploie alors comme nervi ou garde du corps, ou bien pour l'aboutissement de certaines affaires délicates... Il n'en abdiquera pas pour autant la noblesse d'origine qui lui est reconnue, noblesse très souvent rappelée au moyen de l'anneau d'or qui pend au lobe de son oreille droite — lobe toujours percé chez le **ceddo** de qualité. Sans compter qu'à l'occasion des soirées de divertissement public où les chanteurs rivalisent de talent, la conduite du **ceddo** peut dérouter par son héroïsme: à l'audition du gumbala. évocateur de son passé noble et guerrier, le **ceddo** dégainera son poignard, et à défaut de l'ennemi à occire il se tranchera l'oreille, pour en faire offrande aux artistes. Cette mutilation de soi, si disproportionnée avec son motif apparent, ne serait-elle pas à considérer comme l'illustration continuée de la réputation sociale d'héroïsme **ceddo** ? Car les **sebbe** étaient téméraires dès l'adolescence, certains garçons de cette caste procédant jadis à leur propre circoncision, sans la moindre préparation ni le concours d'aucun opérateur.

En définitive, que ce soit **kolyaabe** ou bien wurankoobe, la caste des **sebbe haal-pulaaren** serait à distinguer au moyen des patronymes suivants:

- **Aan, Aaw, Baa**
- **Baal, Baas, Baculy, Bajak, Bannor, Bekere**
- **Caam, Calaw, Cibilaan, Cimbo, Congaan, Coon, Cooy**
- **Darame**
- **Faal, Fay, Fofanna**
- **Gaajo, Gasamme, Gay, Gey, Golok**
- **Ja, Jaako, Jaany, Jaawara, Jaginte, Jallo, Jaw, Jeng, Joop**
- **Kad'isoko, Kamara, Kely, KoBoor, Kontey**
- **Lekoor, Loo, Lojaan, Loom, Lukwaar, Ly**
- **Mangaan, Mbac, Mbay, Mbenaat, Mbenyuga, Mbooc**
- **Meloor**
- **Ndaw, Ndoom, Ndongo**
- **Ngalaan, Ngay^o, Nget, Ngecaan, Ngilaan, Ngom**
- **Njanoor, Njaay, Njuk**
- **Nya, Nyang**
- **Paam**
- **Saamure, Saar, Sakho, Sal, Sambu, Sawajac, SeeD, Sek, Soh, Sonyaan, Sook, Sumaare, Sy**
- **Timbo, Toop**
- **Waad, Wilaan**

Il est néanmoins certain que ces quatre-vingt-quatre patronymes n'épuisent pas la caste des **sebbe haal-pulaaren**, qui portent d'autres noms spécifiques selon les régions du Fouta où ils se trouvent établis.

3. Les jaawambe (sing. jaawando)

Assurément, les patronymes des **jaawambe** sont en nombre fort limité, comparativement aux deux castes précédentes. Ces patronymes sont en outre spéciaux aux seuls **jaawambe**, et ne seront donc présents dans aucune autre caste toucouleur. Le **jaawando** du Fuuta-Tooro se reconnaîtra pour ainsi dire infailliblement, au fait constant qu'il porte l'un de ces dix patronymes, qui sont respectivement :

- **Basum, Bookum**
- **Ceen**
- **Daf**
- **Kaam**
- **Laah**
- **Njaade, Njiim**
- **Nyaan**

- **Saam.**

Nul autre patronyme ne serait **jaawando**, encore que Laah soit susceptible de se muer quelquefois en Laat ou Bacily. Mais, c'est un simple cas de soninkisation, vraisemblablement dû au voisinage géographique avec les Soninke ou Sarakolle. Il se trouve au reste que les Laah (Laat ou Bacily) seraient pour ainsi dire les inférieurs des autres **jaawambe**, auxquels ils fournissaient jadis des serviteurs. Tandis que les Njaade s'adonnaient plutôt à l'élevage, Nyaan, Basum et Saam avaient une préférence marquée pour le savoir maraboutique, Bookum, Daf et Njiim, quant à eux, inclinant nettement à la courtoisie, comme conseillers de prédilection des hommes en place. D'où le titre distinctif, sooma, assimilable au jagaraf ou mbenyuganna en usage chez les **sebbe**. Cette appellation de sooma, qui appartient généralement au clan des Bookum, est par ailleurs couramment utilisée comme anthroponyme féminin ou masculin.

Si le nombre de patronymes des **jaawambe** est réduit, la caste elle-même est, d'autre part, fort localisée, sa présence importante apparaissant limitée à quatre villages du Fuuta-Tooro :

- **Mbumba (département de Podor)**
- **Cilony**
- **Kanel**
- **Seeno-Paalel (département de Matam)**

A Mbumba, la concentration des **jaawambe** est relativement faible, se résumant à quelques familles dispersées dans le village, familles dont les fondateurs seraient selon toute probabilité arrivés surtout du Boseya. Il apparaît, en effet, que les deux fractions **jaawambe** du Fuuta-Tooro y seraient entrées par **Doolol** (près de Matam), et par Kaédi. Or, les **jaawambe** arrivés au Fuuta-Tooro par Kaédi se seraient dispersés dans le Boseya, notamment à Cilony et Bokkijawe, localités où ils sont en nombre assez important. Tandis que les **jaawambe** infiltrés par Doolol seraient allés à Kanel et Seeno-Paalel.

A Kanel, la caste des **jaawambe** est considérable. Son installation est vraisemblablement contemporaine de la fin de la dynastie kolyenne. Sous la conduite de leur doyen, Ceerno Sidiiki, les **jaawambe** ne trouvèrent dans ce qui s'appelle aujourd'hui Kanel que l'unique Peul Jekes, qui ne semble pas avoir laissé de descendance. A l'heure actuelle, les descendants de Ceerno Sidiiki forment la moitié du village de Kanel, c'est-à-dire le quartier de Celol, dont les **jaawambe** sont donc les maîtres. Ils y sont propriétaires terriens et imams de leur mosquée. L'autre moitié de Kanel, le quartier dit Laao est le fief des **toorobbe**. Bien que postérieur à

Celol, Laao semble avoir d'emblée obtenu le pouvoir politique pour l'ensemble du village, tout en possédant également ses propres terres de culture et sa mosquée. Propriétaires et imans sont évidemment **toorobbe**.

Quant au quatrième village, Seeno-Paalel, c'est un fief exclusif des **jaawambe**, qui y sont toujours propriétaires terriens, détenteurs du pouvoir politique et imans de la mosquée. Cette mosquée serait la seconde, quant à l'ancienneté, après celle du **village de Appe**, et avant vingt-huit autres, toutes mosquées érigées sur les instances du premier **Almaami Abdul Kader Kan** de KoBillo. Sur le plan religieux, Seeno-Paalel aurait, d'autre part, fourni l'un des premiers pèlerins toucouleur à la Mecque, à une époque où le voyage s'effectuait à pied. Ce pèlerin **jaawando**, connu sous le nom de Haaj Bubakar Bookum, n'a plus aucune famille à Seeno-Paalel, son village d'origine.

Seeno-Paalel aurait d'abord appartenu aux Peul, qui y accueillirent les **jaawamde**. A la suite d'un conflit entre les deux groupes, un **jaawando** fut tué. Par représailles, les **jaawambe** s'emparèrent de l'ensemble du village, qu'ils placèrent sous leur domination. L'événement intervint vers **1778**, au cours des premiers mois de l'installation du premier Almaami, lequel avant d'accéder à cette dignité aurait été successivement disciple et maître de Koran dans ledit village.

N'est-il pas, dès lors, pertinent de songer que la liquidation des Peul, de Seeno-Paalel, par les **jaawambe** et à leur profit, a d'une certaine manière obtenu la bénédiction de l'Almaami Abdul Kader Kan, très probablement acquis à son ancienne école et donnant somme toute la préférence aux **jaawambe** islamisés contre les Peul encore païens ?

Quant aux origines lointaines des **jaawambe**, le problème est encore loin d'être éclairci, bien que la caste soit limitée dans ses patronymes comme dans sa dispersion géographique. Aux dires de certains informateurs, les **jaawambe** sont des Peul toucoulorisés ; selon d'autres — à savoir les **jaawambe** eux-mêmes — ils seraient originaires du Kaarta, si ce n'est plus approximativement du Soleil Levant (**funaange**). C'est en fuyant les guerres que certaines familles **jaawambe** seraient passées sur la rive droite du Sénégal, à une période non précisée. Mais, lors de ce passage d'est en ouest, les **jaawambe** étaient-ils déjà islamisés ? Il le semble bien, encore que l'on ignore quelle espèce de guerres ils fuyaient, s'ils étaient déjà **jaawambe**, et pourquoi ils sont restés en dehors de la torodisation, dont ils remplissaient pourtant la condition majeure, à savoir islamisation effective ?

Le dénominateur commun aux **jaawambe** est à coup sûr l'intelligence pénétrante, c'est-à-dire une certaine faculté d'adaptation aux circonstances variables de l'existence. C'est à tout le moins ainsi que l'opinion populaire toucouleur définit les représentants de cette caste sociale (**Joyre ko jaawan** o jey). Et si les **jaawambe** — dont l'effectif est fort réduit — ne se sont pas hissés au sommet social parmi les **toorobbe**, en revanche ils n'admettent la prééminence de ceux-ci qu'autant que cette soumission apparente sert leurs intérêts. Ainsi, le **jaawando**, sans aucunement se saisir comme l'inférieur du **tooroodo**, ne dédaigne pas de vivre sous son ombre tutélaire, avec d'autant plus de facilité et d'insistance que le **tooroodo** est riche ou puissant. A tort ou à raison, le **jaawando** est réputé connaître l'art et la manière infailibles pour se conquérir, dans un délai fort bref, une place sociale de premier plan. Le processus est somme toute simple, dans la mesure où le **jaawando** est notoirement habile à la courtoisie (mbatulaagu), laquelle en ce qui le concerne se traduit généralement par une certaine facilité d'élocution, par ailleurs constamment disponible pour faire les frais d'une conversation (**yeewtere**) brillante et prolongée.

En outre, du point de vue de la collectivité sociale, la conviction établie est que tout problème villageois, pour ardu qu'il soit, verra fatalement sa solution jaillir de l'esprit du **jaawando**, à la diplomatie duquel nulle négociation difficile ne saurait d'autre part résister bien longtemps. Ces précédentes qualités de souplesse voire bassesse, de beau parleur et négociateur habile, dont le **jaawando** sait progressivement faire montre, parviennent aisément à l'imposer comme le *factotum* indispensable qu'un **tooroodo** riche ou puissant, sinon candidat à la puissance, se cherche parfois. Ce *factotum* c'est le **jaawando** qui le fournissait hier, et qui le fournit encore aujourd'hui car à cet égard il semble que le rôle du **jaawando** auprès du **tooroodo** ne soit pas entièrement achevé, tout au moins dans le Damga, le Boseya et le Laao.

Mais, cette place que le **jaawan** o conquiert auprès du prince, ou de la puissance d'argent, ne serait obtenue et conservée par son titulaire qu'à la force de l'intrigue. Le **jaawando** sait rapidement dresser une solide barrière entre son maître et l'entourage en se servant de la délation (**jiBoowo** ou **seytaane**). Mettant constamment son protecteur en garde contre tout le monde, le **jaawando** parvient alors à faire audit maître un nombre respectable d'ennemis. Ce qui a pour conséquence de permettre sans coup férir au **jaawando** de se poser en unique ami du « persécuté ». En tout cas, cette fourberie qui le caractérise socialement, surtout depuis le « coup de **Tiggere** » il semble faire généralement tenir le **jaawando** pour si redoutable que son amitié n'est pas vraiment recherchée, parce que considérée comme empoisonnée. Et si malgré

tout l'on a un ami **jaawando**, le groupe social recommande instamment de l'« exorciser » en le rebaptisant **pullo** (peul), ensuite de le garder jusqu'à la mort et ne le lâcher jamais, sans quoi il n'aurait nul scrupule pour divulguer les secrets de l'ami de la veille : c'est sa manière de se venger de la disgrâce.

4. Les subalbe (sing. cubballo)

La profession exercée par les **subalbe** (pêcheurs) peut induire en erreur, quant à la place de cette caste dans le consensus social. En fait, bien qu'ils exercent une profession qui les assimile d'une certaine manière aux **nyeenybe**, les **subalbe** ont en commun avec les trois précédentes castes d'appartenir au même ordre des **rimbe**, à savoir les hommes libres auxquels l'autorité sociale sera directement ou indirectement dévolue, autorité temporelle comme spirituelle. Cette dévolution d'autorité sera, bien entendu, proportionnelle à la plus ou moins grande élévation (**ndimaagu**) de l'homme dans les strates des **rimbe**. De sorte que les **subalbe** pourront localement détenir certains pouvoirs politiques (chefferie de village par exemple), apparemment au même titre que les **toorobbe**, **sebbe** et **jaawambe**, tandis que les **toorobbe**, et un nombre infime de **jaawambe** détiendront le pouvoir religieux, tout au moins pour la majorité écrasante des effectifs de ce dernier pouvoir. Les **subalbe** ont-ils été exclus de l'autorité religieuse, parce qu'ils étaient les seuls **rimbe** exerçant une profession permanente, à savoir la pêche ? Est-ce à cause de cette profession qu'ils sont rangés plus facilement parmi les **rimbe huunybe**, à savoir les hommes libres mais courtisans ? Rien n'est en tout cas moins sûr, car les **sebbe** et les **jaawambe** n'exercent aucune profession spéciale, et pourtant ils sont également considérés tels des **rimbe huunybe**.

Les **subalbe**, dont certains seraient d'origine wolof, se sont évidemment installés à proximité des cours d'eau; les villages riverains du fleuve Sénégal et du marigot de Doué sont, sinon entièrement habités par les **subalbe**, du moins comportent toujours leur important quartier de **subalbe**, que les filets (**saakit**) et une odeur permanente de poisson mai séché signalent à l'attention la moins exercée.

La caste des **subalbe** aura les patronymes de :

- **Beey**
- **Caam, Cubu**
- **Diba**
- **Faal**
- **Gaajo, Gay, Gey**
- **Jaak, Jaako, Jaatara, Jaw, Jeey, Jool, Joop, Juk**
- **Kome, Kontey**
- **Loo**
- **Maal, Mbay, Mbooc**
- **Nget**
- **Njuk, Njaay**
- **Nyang**
- **Paam**
- **Saak**
- **Sal, Saar, Seek, Soh, Sy**
- **Waad**
- **Woon**

Il y a néanmoins lieu de faire quelques distinctions entre les **subalbe**, étant donné qu'ils ne sont pas tous nécessairement des pêcheurs. Ainsi les Gay de **Duungel** (département de Podor) s'abstiendraient généralement de capturer le poisson, et l'on infère de là qu'ils fournissent à la caste des **subalbe** son aristocratie politique, tout au moins dans une certaine province du Fouta. Quant aux Jeey de **Jaarangel** (département de Podor) ils auraient choisi de chanter les louanges et les exploits (pekaan) de leurs congénères, agissant en cela conjointement avec les **maabube suudu Paate**, auxquels il arrive de glorifier les **subalbe** bien qu'ils soient plutôt laudateurs spécialisés des Peul.

Il y aura enfin les Kome et les Saar, qui sont les détenteurs du savoir magique propre aux **subalbe**. Les Saar sont de loin les plus notoires à cet égard, car leur village **Ngawle** (près de Podor) est un lieu de pèlerinage pour maints **subalbe**, qui viennent s'y recueillir sur la tombe de leur sainte patronne Penda Saar.

Sans doute, les **subalbe** sont couramment réputés, par leurs concitoyens des autres castes, comme gens à l'esprit aussi ouvert que celui du poisson (**haGGille liingu**), c'est-à-dire obtus en fait, mais, c'est là une croyance assez contradictoire avec ce savoir magique dont les **subalbe** administrent tous les jours des preuves formelles.

Le **cubalaagal**, caractéristique distinctive des **subalbe**, peut être défini d'une part comme affectivité relative à l'eau et, d'autre part, comme maîtrise suprême de l'élément liquide. L'aspect affectif c'est la distinction faite par les **subalbe** entre les vivants cours d'eau et les

étendues immobiles quasiment mortes. Les « eaux vives », fleuves, rivières et marigots seront assimilées à des êtres humains, et respectées en conséquence par les **subalbe**, qui ne se désaltéreront nulle part ailleurs (**yari maayo**). Par contre, les étendues immobiles, puits et lacs, susciteront le mépris et les sarcasmes des **subalbe**, qui y verront des eaux sans vie, inaptes par conséquent à étancher la soif d'un vrai **cubballo** (**yaraa dedeele**). Il est probable que cette attitude affective procède simplement de la plus grande richesse des « eaux vives », dans la mesure où celles-ci permettent le déplacement des personnes (pirogues), tout en fournissant directement et indirectement la subsistance au moyen de la pêche et de l'agriculture. Car, les **subalbe** se livrent également à l'activité agricole sur les berges fluviales (**pale**), après le retrait de l'inondation.

Mais, par-delà cette affectivité somme toute motivée, le **cubalaagal** c'est une maîtrise suprême de l'élément liquide, une maîtrise magique, qui connaît les secrets les plus terrifiants de l'eau. Non seulement celle-ci recèle en son sein un peuple naturel, qui est offensif, tel le crocodile (**nooro**), le lémentin (**liwoogu**), et l'hippopotame (**ngabu**) chavireur de pirogues, mais encore l'eau est habitée par des génies redoutables (**munuuji maayo e seytaneeji ndiyam**).

En conséquence, tel son homologue à fusil, le chasseur qui opère sur la terre ferme, le **cubballo** se considère comme un chasseur aquatique, en butte à des obstacles tout autant sérieux, voire plus dangereux. D'où la gamme étendue de son savoir magique incantatoire, dont quelques applications banales seront mentionnées. Avant toute chose, la magie du cubballo a valeur d'antidote, prémunissant son détenteur contre la honte de rentrer bredouille au logis, et capable par conséquent de lui garantir bonne prise (**cefi gawirDi**). Ensuite, cette magie permet à son homme, souvent menacé, d'assurer sa protection contre les animaux et génies aquatiques (**cefi paddinirDi**), comme d'obtenir la faveur de Ces génies.

La magie des **subalbe** pourra par ailleurs être offensive, Li savoir interdire toute capture du poisson aux concurrents de la même caste cubballo ou d'une caste différente, soit **ceddo**, soit **maccudo**, ces deux derniers mentionnés pratiquant fréquemment le métier de pêcheur en guise d'activité secondaire, fort rentable au demeurant.

La magie offensive servira tout aussi bien à la vengeance d'un affront subi, l'adversaire du cubballo pouvant alors avoir la désagréable surprise de se retrouver avec une malencontreuse et mystérieuse arête de poisson dans la gorge (**fenGre**), arête magique qui n'a besoin par conséquent d'autre vecteur que la simple eau de boisson ...

Mais à l'opposé de ce pouvoir offensif la magie du **cubballo** se fera volontiers thérapeutique, libérant (**loggidae**) la gorge de l'irritante arête, ou calmant instantanément la douloureuse piquûre d'un poisson redoutable (**moccude yuwannde hoDaandu**). Par-dessus tout, cette magie s'avère capable de traiter la maladie mentale consécutive à l'action néfaste des génies aquatiques, et tel n'est certainement pas son moindre mérite.

Les **subalbe** sont par conséquent les maîtres incontestés des eaux, où leurs concitoyens des autres castes admettent leur compétence exclusive et les redoutent sincèrement. Ces concitoyens demeurent, en effet, fermement persuadés qu'il est au pouvoir des **subalbe** d'évoquer des crocodiles, et autres calamités fluviales, dans n'importe quel village — fût-il très éloigné des cours d'eau — et de le rendre ainsi définitivement inhabitable. C'est la raison pour laquelle nulle personne ne s'avisera de manquer de respect au jaaltaade, ce savant doyen des **subalbe** que son titre place sinon à la tête du village, du moins parmi les notabilités importantes du cru.

Il est dès lors probable que le jaaltaade, qui dispose de sa magie, ne s'estime pas le moins du monde inférieur au **tooroodo**, vis-à-vis duquel son indépendance semble moins aléatoire que celle de ses deux autres congénères **rimbe huunybe**, à savoir le sooma **jaawando** et le **jagaraf ceddo**.

Avec les **subalbe** la catégorie sociale libre (**rimbe**) se trouve close. Mais, c'est une catégorie dont la hiérarchie interne demeure floue en dépit des strates constitutives, c'est-à-dire **rimbe ardiibe** et **rimbe huunybe**.

Ce qui est certain c'est que la caste des **toorobbe** est récente elle est parvenue à s'imposer au moyen de l'Islam, qui lui a permis d'investir le pouvoir politique et de s'annexer la terre. A l'heure actuelle, les **toorobbe** constituent l'écrasante majorité des cadres sociaux traditionnels toucouleur — singulièrement au plan de la direction spirituelle islamique — et détiennent également la propriété de la presque totalité des terres cultivables. Selon notre hypothèse, la primauté sociale des **toorobbe** se serait progressivement établie par éviction des **sebbe**, anciens souverains et guerriers, vaincus et contraints à l'oisiveté : leur courtoisie à l'égard de leurs vainqueurs n'a d'autre cause que leur dépossession. Le processus serait, quant au résultat final, à peu près identique pour ce qui concerne les **jaawambe**, à savoir l'appauvrissement. Si les **jaawambe** étaient originellement Peul, ils sont aujourd'hui en rupture d'ethnie et d'élevage, donc de cheptel ; s'ils étaient conseillers du prince,

le rôle est devenu sans objet depuis la conquête française ; s'ils étaient parmi les premiers islamisés, en revanche ils sont demeurés à l'écart du mouvement de torodisation. De quelque manière qu'ils soient considérés, les **jaawambe**, en raison surtout de leur effectif réduit, ne seront pas parvenus à résister aux **toorobbe**, en leur opposant, par exemple, une aristocratie autonome. Les **jaawambe** sont donc actuellement réduits à se soumettre aux **toorobbe**, ne serait-ce que pour en obtenir leur subsistance.

Quant aux **subalbe**, s'ils sont peu soumis aux **toorobe**, la raison en est claire : c'est que leur situation économique est demeurée pratiquement inchangée, consistant en des activités de pêche et d'agriculture. Les remaniements sociaux n'ont pas entraîné en ce qui les concerne une véritable dépossession matérielle.

La deuxième catégorie sociale toucouleur a reçu le nom générique de **nyeenybe**, et compte un nombre plus important de castes constitutives. Les **nyeenybe** sont essentiellement caractérisés par la spécialisation professionnelle (*fecciram golle*) dans la division générale du travail social, comme dans la division technique de ce travail. Et il faut entendre travail au sens le plus large, incluant par conséquent ces talents de société, exercés par les divertisseurs et laudateurs (*naalankoobe*), à savoir les musiciens, chanteurs, danseurs, poètes, historiens, etc. Le rôle des **nyeenybe** est donc, soit de donner du charme à la pesante existence quotidienne, soit de transformer la matière brute pour la rendre socialement utilisable. D'où la définition générale de **nyeenybe**, qui suggère habileté, car son infinitif originel *nyeenyde* signifie à la fois décorer et broder, au sens artistique concret ou abstrait.

Mais les **nyeenybe** sont aussi les personnes qui allient à leur art et technique une commune volonté de dépendance sociale vis-à-vis de la première catégorie des hommes libres. De ce second point de vue, les **nyeenybe** seront définis au moyen du terme de *nyaamakala*, dont le sens est : « ceux qui mangent à tous les râteliers ». Il convient, toutefois, de faire la différence entre le parasitisme exclusif des divertisseurs et laudateurs — c'est leur unique moyen de subsistance — et le parasitisme pour ainsi dire dérivé et secondaire des manuels et techniciens, lesquels ont progressivement trouvé dans leur soumission aux **rimbe** qu'ils flattent une nouvelle source de revenus.

5. *Les maabube (sing. maabo)*

Les **maabube** ou tisserands sont les **nyeenybe** spécialisés dans la technique du vêtement. Le métier à tisser (**canyirgal**) leur serait venu des eaux par l'intermédiaire des **subalbe**, mais la légende ne précise pas pourquoi les premiers donataires n'ont pas jugé utile de tirer directement profit de l'instrument...

Quoi qu'il en soit, il convient tout d'abord de noter que le tisserand quelconque n'appartient pas obligatoirement à la caste des **maabube**, le tissage étant susceptible d'être appris et transmis par des non **maabube**. Tel est bien le cas des **maccube** (esclaves), si souvent spécialisés dans le tissage qu'ils finissent par ne plus exercer d'autre activité. Ils demeurent toutefois dans leur caste servile, et sont soigneusement distingués des **maabube**, car ils sont appelés **maccube-sanyoobe** ou esclaves-tisserands.

La raison de cette distinction est au reste fournie par la caste des **maabube**, dans la mesure où le terme même de **maabo** n'est pas toujours synonyme de tisserand. En réalité, la caste générale des **maabube** est formée de trois sous-castes, qui sont fort différentes quant à leur rôle respectif: d'une part, l'on aura affaire aux tisserands de stricte tradition (**maabube-sanyoobe**), d'autre part, aux chanteurs et laudateurs spécialisés dans la généalogie des **jaawambe** (**maabube jaawambe**), ou dans celle des Peul (**maabube suudu Paate**), si ce n'est quelquefois dans celle des **subalbe**.

Apparemment, à tout le moins ces éléments constitutifs de la caste générale des **maabube** ne se confondent pas. Les chanteurs ignorent à peu près complètement le tissage, qu'ils n'apprennent pratiquement jamais. Ils sont exclusivement adonnés à la manifestation de leur talent de société, soit comme griots d'une certaine espèce, soit encore comme artistes chanteurs, chargés à ce titre d'animer les réjouissances organisées par les **maabube** (**dillere**), ou plus rarement par les **subalbe** (**pekaan**).

En ce qui concerne les tisserands — dont le doyen est honoré du titre de **jarno** — ils ignorent tout ce qui n'est pas tissage des bandes de coton pour la confection des vêtements, et surtout des pagnes féminins. Sans doute, nulle amélioration n'est venue modifier la vieille technique ancestrale, faite d'une synchronisation déroutante entre les pieds qui pédalent, pour mouvoir le

fil de chaîne, et les mains qui se transmettent prestement la navette, pour introduire un fil de trame, tout aussitôt tassé au moyen du peigne-balancier. Le résultat est d'autant plus remarquable qu'il s'agit des textiles industriels naturels ou synthétiques : la bande du tisserand possède une finition assimilable au travail perfectionné d'usine, jusque et y compris dans ses motifs géométriques comme figuratifs.

Alors que la caste des **maabube** admet trois sous-castes, qui se réduisent en fait à deux variétés pour ce qui concerne le rôle social, à savoir les tisserands et les chanteurs, en revanche la patronymie est identique ; qu'il tisse ou qu'il chante le maabo portera indifféremment l'un ou l'autre des patronymes :

- o **Gise**
- o **Jong**
- o **Kase**
- o **Keneme**
- o **Kiide**
- o **Kume**
- o **Kundul**
- o **Pume**
- o **Sangoot**
- o **Saare**

Tels sont les dix patronymes spécifiquement **maabo**, auxquels d'autres sont venus s'ajouter comme :

- o **Daabo**
- o **Ja**
- o **Mbaay**
- o **Njaay**
- o **Sokomo**
- o **Sy**

Mais, il s'agit vraisemblablement d'étrangers à la caste, et qui l'ont postérieurement intégrée, en ce sens qu'ils adoptaient le métier de tisserand, par la suite transmis à leur descendance. C'est, notamment, le cas de maints **maccube** (esclaves), tandis que l'on considère généralement les **maabube** porteurs des patronymes Ja et Mbaay comme étant d'origine peul.

6. Les wayilbe (sing. baylo)

Le nom de cette caste définirait en même temps le métier correspondant, c'est-à-dire la transformation (**waylude**) du métal brut en objets utilitaires. Alors que les métaux non précieux, notamment le fer, ressortissent à la compétence des forgerons (**wayilbe Baleebe**), l'or et l'argent relèvent du travail des bijoutiers (**wayilbe sayakoobe**). Mais, ce clivage entre bijoutier et forgeron semble aujourd'hui plus apparent que réel, dans la mesure où le second peut se reconvertir définitivement ou provisoirement en orfèvre, d'autant plus volontiers que la demande est supérieure en matière de bijoux d'ornement qu'en instruments aratoires et culinaires.

En outre, mis à part les patronymes Sy et Masina, qui appartiendraient exclusivement au bijoutier (**baylo caayako**), celui-ci sera susceptible de porter, comme son homologue forgeron (**baylo Baleejo**), n'importe lequel des patronymes de la caste globale des **wayilbe**, à savoir :

- **Caam**
- **Dokhonce**
- **Faal, Feen**
- **Galo, Geet, Gey**
- **Jankha, Jaw, Joop**
- **Kante, Konte**
- **Laam**
- **Maar, Mbaay, Mboh**
- **Njaay**
- **Peen**
- **Sawajaari, Soggo, Sylla**
- **Tuure**

Les Mboh seraient les plus anciens éléments de la caste des **wayilbe**, à laquelle les Caam fournissent habituellement un **farba**, ou doyen. Quant aux autres patronymes, il semblerait plutôt qu'ils soient d'origine sarakolle (Dokhonce, Jankha, Sawajaari, Soggo) et wolof (Faal, Sylla). La thèse qui donne l'antériorité aux Mboh s'appuie généralement sur le secret dont ils auraient été les détenteurs uniques, quant au procédé d'extraction du fer. A l'époque lointaine où ce métal était plutôt rare et sa récupération encore inconnue, le seul clan des Mboh savait trouver la pyrite, et « fabriquer » le fer à partir du minerai. Un feu ardent, dans un grand trou, tenait lieu de haut-fourneau et séparait le métal d'avec la gangue. L'extraction du métal comme la fabrication de l'enclume (**taande**) correspondaient chez les

wayilbe à des cérémonies fort importantes, étant assimilables d'une certaine manière à des rites d'entrée' dans la caste. C'est ainsi que le jeune initié à l'intention de qui était fabriquée une nouvelle enclume — attribut individuel du métier — devait marquer l'événement par un festin, et procéder à une notable destruction de biens, afin de placer sous des auspices favorables son entrée dans la carrière, quelle qu'en fût par ailleurs la spécialité choisie, à savoir forge ou bijouterie.

Pour ce qui a trait à la signification sociale de la caste des **wayilbe**, il apparaît qu'aucune nuance n'est faite entre forgeron et bijoutier. Au contraire, que ce soit **Baleejo** ou **caayako**, les **wayilbe** sont communément saisis comme maléfiques et dangereux.

Tout d'abord, la croyance est fermement établie que ce qui est originaire des **wayilbe** — les objets de leur fabrication exclus — ne saurait croître, ni prospérer. C'est la raison pour laquelle le non baylo acceptera rarement le cadeau d'un baylo, et ne s'avisera pas de lui acheter autre chose que le produit de son métier. Autrement, ce serait s'exposer dangereusement au maléfice : non seulement ce qui est obtenu du baylo est frappé de stérilité et condamné à mort, mais le donataire ou l'acquéreur verra encore ses déboires se poursuivre sans limite.

Plus graves apparaissent les conséquences du contact effectif avec un membre de la caste des **wayilbe**. De ce point de vue, il existe une véritable répulsion sociale à l'égard des **wayilbe**, qui sont pratiquement assimilés à des intouchables. En effet, le baylo ne sera jamais invité à s'asseoir sur une natte de couchage, et quand de son propre chef il y prend place, il est de règle après son départ de purifier par l'eau ce qui a été souillé par son contact. De la même manière, l'on ne mettra ses pas dans les pas d'un baylo que si cette purification a été préalablement effectuée. Certaines personnes, au rigorisme intransigeant, n'hésiteront pas à renoncer définitivement à tel objet ou vêtement que le baylo aura seulement touché, même sans en avoir usé le moins du monde.

Est-ce pour ce motif que la place habituelle du baylo (**jonnde baylo**) ne lui est jamais disputée par quiconque, tandis que l'expression même de jonnde baylo servira généralement pour définir la propriété absolue et incontestable de telle personne déterminée ?

En définitive, par-delà l'utilité économique du baylo, il apparaît plutôt une impureté congénitale de l'homme, encore qu'il soit le circonciseur, à savoir un purificateur rituel : d'où

son statut ambigu d'une certaine manière. En tout cas, l'explication de l'impureté du baylo est passablement controversée. Aux termes de la légende, les **wayilb** subiraient la malédiction de Jacob, que leur ancêtre aurait trahi en lui vendant du fer pour de l'or. Selon une autre opinion, l'impureté des **wayilb** procéderait plus simplement de leur commerce permanent avec le feu: or, si le feu détient le pouvoir culinaire, il est également évocateur de l'Enfer et de la carbonisation littérale du pêcheur. Peut-être, le baylo est-il dangereux dans la mesure où il vit du feu, dont il tire l'essentiel de ses ressources, ce qui l'assimile d'une certaine manière aux puissances infernales...

7. *Les sakkeebe (sing. sakke)*

A l'instar de la précédente caste des **wayilb**, les tanneurs de peaux et travailleurs du cuir se partagent entre deux sous-castes, chacune d'elles correspondant à une spécialisation professionnelle.

Les savetiers (**sakkeeb wodeb** ; sing. **bodejo**) forment la première sous-caste, et répondent aux patronymes de :

- o **Beey**
- o **Gaako**
- o **Soh**
- o **Sy**
- o **Tagurla**
- o **Tuure**

L'on attribue couramment aux savetiers une ascendance peul, l'ancêtre légendaire de la sous-caste étant un riche propriétaire peul, du nom de **JaaJe Hammadi Sali Gaako**, qui occupait ses loisirs à fabriquer les sandales destinées aux bergers de ses nombreux troupeaux.

Ultérieurement d'autres clans, par conséquent d'autres patronymes vinrent grossir les rangs de cette sous-caste de savetiers.

Quant aux cordonniers (**sakkeebe alawbe** ; sing. **gaalabbo**), ils sont reconnaissables aux patronymes de :

- o **Caam**
- o **Darame**
- o **Jaawara**
- o **Juwaar**
- o **Kalooga**
- o **Mboh**
- o **Njaay**
- o **Simakha**

Selon l'auteur précédent, les fondateurs de la sous-caste des cordonniers appartenaient au clan des **Darame**, et c'est la raison pour laquelle ce clan détient le titre de **foosiri**, porté par le doyen ou chef politique de l'ensemble des **sakkeebe**.

Quoi qu'il en soit, si l'on s'en tient strictement à la consonance des patronymes, les cordonniers sont manifestement d'origine sarakolle, à l'exception des Caam, Mboh et Njaay. Ces derniers appartiennent à la caste des forgerons et bijoutiers (**wayilbe**), lesquels échangent couramment des femmes avec les savetiers et cordonniers. Or, il n'est pas rare que les enfants issus d'alliances matrimoniales entre castes différentes s'intègrent au clan maternel, et en apprennent le métier en raison de la disparition prématurée du père. Professionnellement pour ainsi dire la caste maternelle est substituée à celle du père, ce qui entraîne un transfert probablement définitif de l'individu et de sa descendance.

Le **sakke bodeejo** et le **sakke gaalabbo** ont apparemment un dénominateur commun, qui est d'être socialement dépréciés en raison de leur profession réputée avilissante. Celle-ci suppose, en effet, une manipulation de peaux (**cawgu**) en état de décomposition avancée. Le tannage artisanal comme le travail de cordonnerie exigent l'intervention de tous les moyens de préhension dont dispose l'artisan, pour tendre la peau et découper le cuir. Le **sakke** usera donc tout naturellement de ses dents, en outre des pieds et des mains. Telle est la raison de l'expression méprisante, directement allusive à la condition sociale des **sakkeebe**, à savoir **nGatoowo cawgu**, ou « personne mordant dans les peaux ».

Toutefois, cette commune dépréciation sociale du métier de peaussier et travailleur du cuir masque une réelle altérité entre les deux sous-castes. En fait, entre le **bodeejo** et le **gaalabbo**, il existerait un clivage effectif, moins dans la spécialisation qui varie avec la demande, que dans la supériorité du second relativement au premier. Les **sakkeebe alawbe** (cordonniers) se doubleraient le plus souvent de magiciens accomplis, d'où la crainte normalement inspirée aux

sakkeebe wodeebe (savetiers), qui sembleraient au demeurant leur reconnaître une véritable position aristocratique sur l'ensemble de la caste des peaussiers et travailleurs du cuir.

8. Les lawbe (sing. labbo)

La caste des boisseliers tiendrait son nom d'une déformation du substantif **lewbe**, qui désigne les défricheurs, le travail de ceux-ci consistant précisément à abattre arbres et arbustes, en vue de gagner sur la forêt des terres de culture.

A l'origine, les **lewbe** (défricheurs) avaient pour unique visée la préparation des champs, se débarrassant en conséquence des arbres et arbustes abattus, qu'ils jetaient ou livraient au feu. Par la suite, les arbres et les arbustes se révélant utilisables pour la fabrication d'objets et instruments divers, ils furent donc recherchés pour eux-mêmes par les **lewbe** (défricheurs), qui acquirent de ce fait leur profession de **lawbe** (boisseliers) et abandonnèrent progressivement l'agriculture.

Quoi qu'il en soit de cette genèse, les **lawbe** actuels, c'est-à-dire les professionnels du travail du bois, sont répartis dans deux sous-castes, dont chacune possède sa propre spécialité. Les **lawbe laaDe** (sing. **labbo laana**), comme leur nom l'indique, construisent les pirogues et leurs accessoires pour le compte des **subalbe**, professionnels de la pêche et du transport fluvial.

Néanmoins, il apparaît que les **lawbe laade** ne sont pas en totalité des constructeurs de pirogues, une fraction considérable de leur effectif s'étant de longtemps convertie dans l'exercice d'une autre activité. Ces dissidents choisirent d'accompagner les soldats en guerre pour les exhorter à la victoire, chantant les vertus du parfait combattant et flétrissant la peur ou le défaitisme. Les **lawbe laade**, définitivement convertis en chanteurs, portent le nom de **lawbe gumbala** ou **lawbe kontimpaaji**. Ils appartiennent donc tout naturellement aux laudateurs, et leur fonction sociale actuelle consiste dans l'évocation de ces épopées toucouleur où se seraient illustrés les guerriers **sebbe** d'antan. En tout état de cause, les manifestations publiques des **lawbe gumbala** ne laissent jamais indifférents les descendants présumés de ces guerriers légendaires.

Les **lawbe laade**, comme leurs dissidents chanteurs (**lawbe gumbala**), ont pour doyen ou chef politique un **kalmbaan**. Ce titre honorifique permet de faire la différence avec la seconde sous-caste de boisseliers (**lawbe worworbe**), qui n'en possède pas d'équivalent. Les **lawbe worworbe** (sing. **labbo gorworo**) répondent à l'appellation de **maalaw**, titre qui ne serait pas tant une distinction honorifique que la simple indication du genre de boisselier auquel l'on a affaire. Ainsi, **maalaw** est pur synonyme de sculpteur d'instruments domestiques et culinaires, tels mortiers (**boBi**), pilons (**unuDe**), calebasses (**lehe**), cuillères (**kuunde**), socles (**tappirde**), gourdins-battoirs (**Boole**), etc.

Il existe donc une certaine différence de degré entre **lawbe laade** (constructeurs de pirogues comme chanteurs) et **lawbe worworde** : les premiers se tiennent pour les supérieurs des seconds, tandis que ceux-ci ne contestent pas leur infériorité. Le fait est que si les **lawbe laade** prennent quelquefois leurs épouses parmi les **lawbe worworbe**, en revanche la réciproque n'existe guère. Et s'il arrive que les mêmes **lawbe laade** échangent sporadiquement des femmes avec d'autres **nyeenybe**, tels les **sakkeebe**, **wayilbe**, **maabube**, **wambaabe** et **buurnaabe**, les **lawbe worworbe** apparaissent au contraire franchement exclus de ces alliances inter-classes, voyant leur isolat plutôt borné au seul groupement qu'ils constituent.

En réalité, du point de vue matrimonial la caste globale des **lawbe** est communément réputée comme adepte de l'endogamie stricte. Cette réputation d'endogamie semble plus effective encore parmi les éléments de la caste des **lawbe** que l'on retrouve ci milieu wolof, où ils vivent depuis fort longtemps, mais sans y avoir pratiquement noué des alliances matrimoniales. C'est à cette endogamie que les **lawbe** du milieu wolof devraient peut-être d'avoir conservé un certain particularisme toucouleur, encore qu'ils pratiquent le bilinguisme pulaar-wolof. Il est également probable que cette même endogamie des **lawbe** soit à l'origine de la réputation d'expertise sexuelle des femmes appartenant à cette caste. A tort ou à raison, les non **lawbe** sont assez souvent persuadés que les relations sexuelles avec lesdites femmes sont bénéfiques. Peut-être, cette croyance procéderait-elle de la vigilante jalousie des hommes **lawbe**, si ce n'est de l'inaccessibilité distinctive de leurs femmes.

Quoi qu'il en soit, la femme de caste **labbo** apparaît comme le parangon social de la croupe plantureuse et des reins souples. Cette souplesse est à vrai dire déroutante pour le spectateur des danses féminines **lawbe** (**arwatam**), lesquelles sont généralement considérées comme scandaleuses parce que frisant l'obscénité...

La femme labbo est, d'autre part, spécialisée dans la fabrication et la vente des philtres, parfums et colifichets (**gali**) divers, tous également chargés de vertus érotiques, parce que susceptibles d'exacerber la virilité. Enfin, la femme de caste labbo possède un sens artistique certain, quotidiennement manifesté dans la décoration des calebasses (lehe nyenyaaDe) sculptées par son mari.

Qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre des deux sous-castes constitutives, les **lawbe** ont en commun une passion exclusive pour les ânes (bamdi) dont ils possèdent des troupeaux entiers, servant au transport des pièces de bois à sculpter ou au déplacement des personnes. Les **lawbe** qui sont des âniers remarquables ne pouvaient jadis admettre de conclure une alliance matrimoniale si la dot n'en était représentée, pour moitié au minimum, en têtes d'ânes. Mais, comme la tendance générale actuelle va dans le sens d'une monétarisation des prestations matrimoniales, il est clair que la dot fournie par les **lawbe** accorde de moins en moins d'importance aux animaux, qui ne sont plus guère prisés.

Les **lawbe** des deux sous-castes ont une patronymie similaire :

- **Baa**
- **Faam**
- **Gajaaga, Galijo**
- **Ja, Jallo, Jum**
- **Kebbe**
- **Sook, Soh**
- **Taal, Tunkara**
- **Wany, Wele**

Il est néanmoins notoire que Soh, Gajaaga, Jum et Wany sont considérés comme plus authentiquement **lawbe** que les autres, lesquels sont supposés être de souche assez récente. En règle générale, les Faam ressortissent à cette catégorie des **lawbe** récents, et seraient dans une certaine mesure comme les inférieurs de la caste globale des boisseliers. Toutefois, la tradition orale attribue aux **lawbe** des origines peul, en se fondant sur le patronyme Soh qui était celui du clan ancestral des boisseliers. En outre, une légende assez répandue rapporte que « les **lawbe**, les Fulbe (peul) et les **wambaabe** sont issus de trois frères germains :

- o Hammadi Labbo
- o Samba Pullo
- o Demba Bambaado

Une période de sécheresse exceptionnelle ayant fortement décimé le troupeau commun, Hammadi et Demba, renonçant définitivement au métier aléatoire d'éleveur, prièrent le Créateur de leur accorder d'autres fonctions pour assurer leur subsistance quotidienne. Ils furent entendus, et leur vœu exaucé : le premier devint boisselier, tandis que Demba se muait en guitariste. A la suite de quoi, ils conclurent avec leur frère Samba demeuré éleveur un pacte, aux termes duquel sur simple demande et sans nécessité de compensation, ils obtiendraient le lait et la viande .. ».

9. Les buurnaabe (sing. buurnaajo)

L'origine linguistique de cette caste serait nettement formulée dans l'infinitif **buurnoyaade**, qui traduit l'opération ultime à laquelle procède le potier-céramiste : il cuit au feu pour les durcir tous les objets et instruments façonnés à partir de l'argile (vases, canaris, gargoulettes, encensoirs, etc.).

Mais, par-delà l'origine, qu'elle soit linguistique ou de toute autre nature, il subsiste une véritable problématique en ce qui concerne les **buurnaabe**. Car, si la poterie-céramique définit et situe les **buurnaabe** dans la division du travail social, en revanche les membres masculins de la caste semblent avoir depuis fort longtemps abandonné aux femmes toute compétence sur ladite activité artisanale. Autrement dit, l'on s'explique malaisément que les **buurnaabe** de sexe masculin, non seulement ne soient pas potiers-céramistes, mais n'exercent aucune activité professionnelle assignable, cependant que la poterie-céramique semble s'être par ailleurs transformée en métier féminin. En outre, la poterie-céramique ne paraît pas être demeurée un attribut de caste, puisque ledit métier est également pratiqué par les femmes des forgerons-orfèvres (**wayilbe**) et des cordonniers-savetiers (**sakkeebe**), qui viennent donc s'ajouter aux femmes **buurnaabe**, voire se confondre avec elles dans l'exercice d'une activité sociale fort courante.

Il n'est donc pas certain que les **buurnaabe** constituent une véritable caste, tout au moins relativement à la spécialisation professionnelle, car du point de vue de la stratification sociale ils prennent effectivement place dans la catégorie des **nyeenybe**, en matière matrimoniale comme en fait d'infériorisation et de courtisanerie.

Les **buurnaabe** auraient-ils été gens anciennement libres, mais actuellement déclassés ? Le fait que leur habitat traditionnel soit pour ainsi dire confondu avec celui des **sebba kolyaabe** le donne somme toute à penser. Certes, la primauté sociale des **kolyaabe** sur les **buurnaabe** est actuellement indubitable, mais l'affinité territoriale est également observable (Canyaaf, Sincu Garba, Ngijilon, Gababe, etc.). Et l'on peut relever d'autres indices moins péremptoirs, tels la similitude de certains patronymes **kolyaabe** et **buurnaabe**, ainsi que la commune réputation sociale de turbulence, bouffonnerie et violence verbale des deux groupements. Dans quelle mesure est-il alors possible d'écarter complètement l'hypothèse d'une unité de souche des **kolyaabe** et **buurnaabe** ? Selon cette hypothèse, les **buurnaabe** étaient jadis des esclaves, que les guerres auraient postérieurement promu à une catégorie sociale différente. Cette promotion s'opérerait par l'intermédiaire du processus suivant : les esclaves d'antan étaient contraints de faire la guerre pour le compte des maîtres, tout en étant sûrs de recouvrer leur liberté en cas de victoire, les vaincus se substituant aux vainqueurs. Il n'est donc pas invraisemblable que les **buurnaabe** comme les **kolyaabe** soient d'anciens esclaves-soldats. Les seconds ont, toutefois, assumé leur promotion sociale, alors que les premiers ne semblent guère y être parvenus.

En vérité, les connaissances relatives aux **buurnaabe** sont plutôt limitées, et nulle légende ne vient au secours de la fixation des origines, pas même sous la forme de vagues orientations. Ce qui est certain c'est que les **buurnaabe** comptent au nombre des castes les plus réduites quant à l'effectif et à la dispersion géographique ; ils répondent généralement aux noms patronymiques de :

- **Baar, Booy**
- **Gey**
- **Jaak, Jaw**
- **Kontay**
- **Nyang**
- **Sal, Sooy**

- **Taay**
- **Waad**

ce dernier patronyme étant celui du clan dominant de la caste des potiers-céramistes.

10. Les wambaabe (sing. bambaado)

Si l'on en croit une thèse assez répandue, les **wambaabe** — dont l'effectif est également très limité — seraient d'origine peul (**lasli wambaabe ko fulbe**).

En tout cas, il est notoire que « les **wambaabe** habitent le plus souvent avec les Peul sédentaires et ne les quittent jamais, car ils en obtiennent leur subsistance. Et c'est en raison de cette cohabitation assez spéciale que les **wambaabe** ont reçu leur dénomination de caste, dénomination traduisant littéralement la situation de dépendance sociale des personnes portées sur le dos de leurs protecteurs, comme une mère procède (**wambude**) habituellement avec son nourrisson »

Sans doute, le fait de dépendre des Peul pour la subsistance quotidienne n'implique pas fatalement des origines peul. Cependant, il convient de se remettre en mémoire la légende qui fait du premier **bambaado**, comme du premier **labbo**, un Peul en rupture d'ethnie et d'élevage; sans compter que le patronyme peul **Baa** est celui de la quasi-totalité des **wambaabe**. A cet égard, les rares exceptions concernent des originaires de certaines autres castes, qui ont choisi de s'intégrer au groupe des **wambaabe**. Par exemple, l'on trouve à **Meri** (près de Mbumba) des **maabube** (Gise) entièrement convertis en **wambaabe**, jusqu'à l'adoption intégrale des traditions de ceux-ci. L'on peut également observer à **Celaa** (près de Njum) la présence de **lawbe** (Jum), qui se donnent pour **wambaabe** et agissent comme tels.

Ces deux cas observés — que l'on pourrait bien sûr multiplier largement — concernent des **maabube** suudu Paate et **lawbe gumbala**, par conséquent des chanteurs qui ont probablement estimé plus avisé et rentable de se faire guitaristes, pour accompagner eux-mêmes leur voix. Alors que le métier de guitariste constitue la fonction sociale unique des **wambaabe**. Or, chanteurs, guitaristes et généalogistes ressortissent également à la classe des laudateurs, la

conversion apparente du **maabo suudu Paate en bambaado** — plutôt le cumul de deux fonctions par une seule personne — est chose normale. Car, les castes de même nature s'identifient de manière pour ainsi dire permanente et s'interpénètrent largement, aussi bien du point de vue du travail social, confondu dans notre exemple, qu'au plan de l'échange matrimonial.

Les guitaristes non-**wambaabe** étant exclus — qui auront toujours au demeurant un patronyme autre que **Baa** — les **wambaabe** de stricte tradition sont reconnaissables à la guitare (**hoddu** ; pl. **kolli**) qu'ils portent constamment en bandoulière sous le boubou.

La guitare du **bambaado** est de dimension petite ou grande selon que le guitariste est jeune apprenti ou virtuose consacré. Toutefois, elle comportera invariablement les cinq cordes réglementaires en crin de cheval finement tressé, ce qui la distingue de la guitare monocorde (**nyaanyooru**) peul que complète un archet. Les cordes multiples de la guitare **bambaado** sont tendues sur une peau recouvrant complètement un coffre de bois de forme cylindro-ovale, prolongé par un manche-clavier d'où partent lesdites cordes.

Le **bambaado** travaille le plus souvent assis en tailleur, l'instrument reposant sur ses jambes : les doigts de la main gauche coincent les cordes sur le manche-clavier, et ceux de la main droite les pincent pour en obtenir des vibrations amplifiées par le coffre-tambourin.

Les auditeurs de la guitare **bambaado** connaissent sans nul doute une intense émotion artistique. Le virtuose **bambaado**, en tout cas, est capable de se mettre immédiatement au diapason de n'importe quelle voix humaine, pour valoriser n'importe quelle chanson sacrée ou profane:

- o **beyti**
- o **gumbala**
- o **leele**
- o **kontimpaaji**
- o **pekaan**
- o **dillere**

Le guitariste **bambaado** est pour ainsi dire le musicien universel de la société toucouleur, musicien à la mémoire prodigieusement riche de « partitions » jamais écrites, où les thèmes

fourmillent dans leur diversité, Car, le guitariste **bambaado** est l'artiste qui sait évoquer avec autant d'aisance que de charme la guerre et l'amour, la mort comme le plus pur badinage : les thèmes musicaux sont au bout de ses doigts agiles et en jaillissent littéralement par la médiation des cordes frémissantes...

Le **bambaado** sera naturellement présent à toutes les fêtes et réjouissances. En temps ordinaire, il sera le courtisan aux aubades discrètes : celui que l'aubade honore ne refuse jamais de manifester concrètement sa satisfaction par le don de vêtements ou d'argent. Car, la manière de courtiser du pudique et taciturne **bambaado** est le délassement du courtisé : celui-ci recevant longuement les flatteries de la généreuse guitare est tout naturellement disposé à sacrifier une partie de son bien en compensation.

11. Les awlube (sing. gawlo)

S'il est des laudateurs situés aux antipodes des **wambaabe**, quant à la pudeur et à la discrétion, ce sont bien les *awlube*. Non seulement le **gawlo** se définit par une complète absence de pudeur et discrétion (*ala gace, annda suturo*), mais partout où il manifeste son art il tonitruue positivement, et se pose généralement en homme qui revendique son entretien permanent par la collectivité sociale.

En fait, les **awlube** sont les donataires universels de la collectivité toucouleur, et reçoivent des subsides de tous les horizons sociaux sans distinction, qu'il s'agisse des **rimbe**, des **nyeenybe** comme des **jyaabe**. Les **awlube** quémandent (*nyaagaade*) sans aucune considération pour l'extraction sociale du donateur, mais préoccupés seulement de savoir s'ils vont obtenir satisfaction. Et si d'aventure les **awlube** ne reçoivent rien ou trop peu à leur gré, malheur au réticent : il est proprement vilipendé et traité de vulgaire avare (**fomuura**). Actuellement, la conviction collective toucouleur, qui se fonde sur le comportement même des **awlube**, est que ceux-ci se sont ravalés au plus bas des catégories sociales, voire après les esclaves. Et il semble que parmi les **nyeenybe** dont ils relèvent normalement les **awlube** soient ceux auxquels l'expression de **nyaamakala** est le plus approprié, à savoir « les personnes qui mangent à tous les râteliers ».

Les **awlube** sont fréquemment assimilés à des hyènes (**pobbi**), parce qu'ils se déplacent en bandes et « attaquent leurs victimes » par surprise. La tactique du **gawlo** solitaire, qui a jeté son dévolu sur telle personne déterminée, consiste généralement à ameuter l'entourage par ses vociférations, comme pour le prendre à témoin de la confrontation qui va suivre entre lui et le riche auquel il vient réclamer une part de son bien. Dans la majorité des cas, sinon dans tous, c'est l'attaqué qui décroche le premier: la présence des spectateurs le contraint pour ainsi dire moralement à faire acte de générosité à l'endroit du **gawlo**. Alors, il s'exécute sans enthousiasme — il donne (**o rokka**) — à la fois pour en finir d'être objet de spectacle, et pour que le **gawlo** cesse de s'époumoner. Celui-ci étant parvenu à ses fins change immédiatement de registre, et se confond en louanges et bénédictions.

Si la légende populaire n'avait déjà fixé leur origine, les **awlube** auraient tout aussi bien pu procéder du verbe suranné **awlude**. Ce verbe qui donne le substantif **gawloowo** (pl. **awloobe**) traduit l'action de touiller ou encore celle de rabrouiller, lesquelles actions ne sont pas tellement éloignées de la manière habituelle aux **awlube** dans l'exercice de leur fonction... Mais, selon les termes de la légende l'origine des **awlube** serait autrement plus complexe :

« La bataille de Booborel (Yirlaade) mit aux prises envahisseurs Peul et autochtones Serer, l'issue étant la défaite des seconds. Il ne s'offrait par conséquent d'autre issue aux Serer battus que la fuite, pour rallier au plus vite les villages riverains du fleuve Sénégal, et échapper aux Peul, c'est-à-dire au massacre ou à l'esclavage. Or, au nombre des fuyards, deux frères qui faisaient bande à part s'égarèrent en cours de chemin. Le cadet recru de fatigue et d'inanition dut bientôt renoncer : l'aîné ne pouvant ni l'abandonner ni le transporter, et la fuite devenant urgente, il fallut bien à celui-là offrir un morceau de sa chair à son cadet pour restaurer ses forces défaillantes, et poursuivre son chemin. Découvrant longtemps après qu'il devait la vie et la liberté au sacrifice de son aîné, le cadet jura alors de consacrer le reste de son existence à chanter les louanges de son sauveur : la caste des **awlube** était née. »

Il faut admettre que l'exemple de cet ancêtre légendaire a été suivi par sa descendance, et qu'il a fait largement école parmi de nombreux autres clans, si l'on en juge par les différents patronymes des **awlube**. Ils sont respectivement :

- **Jebaay, Jeng, Joop, Juuf**

- **Laam**
- **Mbay, Mbeng, Mbuum**
- **Ngom**
- **Njaay**
- **Nyang**
- **Samm, Sambu, Sek, Sook**

Le titre honorifique (**farba gawlo**) de doyen de la caste des **awlube** n'appartient cependant à aucun de ces patronymes en particulier. A cet égard, il dépendrait plutôt des traditions de chaque province du Fuuta-Tooro. Pour se limiter à deux exemples, l'on constatera qu'à Mbumba (département de Podor) le **farba gawlo** appartient au clan patronymique des Samm, tandis qu'il sera Mbay à Sincu Bamambe (département de Matam). Sans compter qu'au temps jadis, l'almaami ou le chef traditionnel quelconque choisissait lui-même le **farba gawlo**.

Il est de fait qu'en ces périodes anciennes le **gawlo** avait un rôle social fort apprécié. Il était le mémorialiste attitré des grandes familles détentrices du pouvoir politique et religieux. D'autre part, la collectivité sociale n'avait nul historien si ce n'était le seul **gawlo**. Celui-ci devait être présent à toutes les batailles livrées par son « prince », non seulement pour affermir de la voix le courage des combattants — ou négocier une trêve, voire une capitulation le cas échéant — mais également pour se documenter et transmettre ce qu'il avait vu.

Le **gawlo** devait à tout moment et en tous lieux chanter les louanges de son maître-employeur, pour le faire connaître et aimer, entretenir pour ainsi dire sa réputation sociale par une propagande zélée et constante. D'où la nécessité pour le propagandiste d'assimiler parfaitement la généalogie de la maison qui se l'était attaché, nécessité d'intérioriser cette généalogie dans ses moindres détails, à compter de l'ancêtre - souche jusqu'au benjamin, les collatéraux et alliés compris.

Le **gawlo** d'antan — griot généalogiste effectif, dont la race est en voie de disparition — n'ignorait rien d'un passé social gravé pour ainsi dire dans sa mémoire, cette véritable encyclopédie transmise de père en fils.

Ce savoir en quelque sorte professionnel — expurgé naturellement de tous les faits peu reluisants ou franchement déshonorants — permettait au **gawlo** de jadis de prêter ses services pour divertir, avec la collaboration musicale de son compère le guitariste **bambaado**. Tandis

que pour leur part les femmes **awlube** rehaussaient de leurs voix de cantatrices chevronnées l'éclat des cérémonies familiales, où les bolong donnaient le rythme à ces chansons improvisées connues sous le nom de leur leitmotiv, à savoir le yeelaa-yeelee.

Historiens, propagandistes, techniciens de la diffusion sociale et divertisseurs attachants : les **awlube** étaient tout cela également mais encore des diplomates avisés, chargés à ce dernier titre de toutes les questions où les ressources de la langue étaient déterminantes. C'est la raison pour laquelle le prestige de telle personnalité exigeait qu'elle s'attachât les services d'un **gawlo**. Et celui-ci était littéralement aux anges quand, son bonnet rouge en bataille et la bouche remplie de kola, il caracolait à travers champs et villages pour le compte de son maître.

Le temps est probablement révolu où le **gawlo**, attaché de père en fils à telle maison qu'il servait passionnément, s'en trouvait périodiquement récompensé au moyen de l'or, de vêtements, de bétail, voire d'esclaves. L'évolution économique et sociale a profondément modifié cette situation. Certes les **awlube** sont encore légion, mais leurs services trouvent moins de preneurs que jadis, et les rares employeurs des **awlube** actuels savent difficilement, semble-t-il, égaler la générosité légendaire des anciens. Est-ce que par là même, la relation **dimo-gawlo** n'aurait pas dû connaître son terme historique ? Car, en raison élu déséquilibre prononcé qui marque le groupe social toucouleur eu égard à ses traditions lointaines, il devait progressivement s'imposer au griot, et à tous les autres laudateurs-courtisans, également privés des mécènes traditionnels antiques, la nécessité du choix entre la reconversion dans une autre forme d'activité sociale et le parasitisme. C'est, en règle générale, cette dernière option qui l'a emporté sur la première. Il semblait probablement difficile qu'il en fût autrement, car le parasitisme est une solution plus immédiate, en ce sens qu'elle n'exige de son tenant aucune disposition ni formation spéciale. En outre, pour ce qui concerne strictement le **gawlo** la situation se complique du fait qu'il a précisément reçu pour rôle social, donc pour toute formation, la seule dépendance à l'égard de la générosité d'autrui. Jadis, il savait mériter cette générosité, tandis qu'actuellement ce mérite n'est plus guère évident, à la fois en raison directe de l'ignorance quasi-générale des **awlube** quant au passé social depuis trop longtemps révolu, et parce que les remaniements sociaux en cours ont d'une certaine manière frappé d'anachronisme l'existence même du **gawlo**.

Au fur et à mesure de l'actuelle évolution sociale de type moderniste, il semble que la générosité altruiste doive devenir plus réticente. Et plus cette générosité se fera réticente, plus

le parasitisme du griot s'en trouvera surexcité, et il se verra alors contraint pour subsister d'élargir à toutes les castes, sans distinction, le cercle de ses bienfaiteurs.

Les **awlube** incarnent bien à l'heure actuelle le parasitisme exacerbé, ce **ngawlaagu** que l'on pourrait définir véritablement comme une névrose du gain. Les **awlube** seront de tous les mariages et baptêmes, pour y recevoir leur part. Les personnes nanties ou supposées telles recevront constamment leurs visites, à domicile — de préférence à la fin du mois — sous des prétextes aussi divers que fallacieux (salutations, adieux, etc.). Car, les **awlube** sont perpétuellement en voyage, n'hésitant guère à poursuivre la richesse partout où elle est censée se trouver, et jusque chez le migrant toucouleur installé hors du Sénégal, pour peu que la rumeur de son aisance relative ait été imprudemment (ou perfidement) répandue. C'est l'explosion dans l'esprit du **gawlo** ! Il quémandera son billet de passage pendant tout le temps nécessaire, puis il ira se rendre compte sur place. De toute manière, il est entendu que l'hôte du **gawlo** devra non seulement le rapatrier de ses deniers, mais en outre lui faire un don important (*dokkal mawngal*), qu'il faudra tâcher de proportionner à la distance franchie par le donataire... Celui-ci ne se décourage pas facilement, puisque rabroué il revient plus tard à la charge, avec le sourire.

Il n'est guère surprenant dès lors que les griots apparaissent généralement mieux habillés et mieux nourris que leurs concitoyens des autres castes, tandis que les épouses des **awlube** seront parmi les femmes toucouleur les plus chargées d'or, entre autres bijoux de prix. La contrepartie de cette situation privilégiée des **awlube** sera une certaine absence de vie familiale adaptée, absence due pour une large part à cette manie ambulatoire spécifique de la caste, qui est en outre caractérisée par un système d'éducation assez sommaire. En dehors de quelques généalogies de plus en plus frappées d'inexactitude, le fils apprendra du père **gawlo** la seule méthode efficace pour se libérer définitivement de toute pudeur et amour-propre inhibiteurs, ces ennemis déclarés du parasite. Semblable système d'éducation se traduira naturellement parmi l'élément féminin de la caste en une liberté sexuelle complète, par conséquent la facilité des conduites adultérines. C'est probablement la raison pour laquelle le divorce est tellement plus fréquent parmi les **awlube** que dans n'importe quelle autre caste toucouleur.

La seconde catégorie sociale toucouleur des **nyeenybe** est épuisée avec les **awlube** (griots) qui en constituent la septième caste fondamentale, après les **wambaabe** (guitaristes), les

buurnaabe (potiers-céramistes), les **lawbe** (boisseliers et chanteurs), les **sakkeebe** (peaussiers), les **wayilbe** (forgerons-bijoutiers) et les **maabube** (tisserands et chanteurs).

Toutefois, il convient de préciser que l'ordre qui a été suivi dans la nomenclature des castes **nyeenybe** ne correspond aucunement à une quelconque hiérarchie de ces castes. Le problème est au demeurant de savoir s'il existe une hiérarchie effective à l'intérieur de la catégorie sociale des **nyeenybe** ?

Sans doute, les **nyeenybe** se répartissent en deux strates, mais ces strates ne sont réellement distinctives qu'en ce qui concerne la division générale et technique du travail social, entre manuels (fecciram golle), d'une part, et laudateurs-courtisans (nyaagotoobe), d'autre part. A tout autre égard que le labeur dévolu, il n'apparaît pas de différence effective entre ces deux strates, par ailleurs couramment alliées d'un point de vue matrimonial. Or, l'échange de femmes est d'une certaine manière le signe de l'égalité, sinon de l'identité sociale entre les échangistes. Quoi qu'il en soit, les fecciram golle sont socialement des égaux à l'exclusion, toutefois, des **lawbe** (boisseliers), qui répugnent généralement à être assimilés aux **nyeenybe**. Mais, c'est là une simple répugnance particulariste que pour leur part les autres **nyeenybe** révoquent en doute, n'admettant aucune différence entre eux-mêmes et les **lawbe**.

D'un autre côté, il est également certain que les laudateurs sont tous au même niveau social, bien qu'il soit notoire que les **awlube** s'en excluent d'eux-mêmes, pour préférer une position d'infériorité. C'est ainsi que les **awlube** ne prendront femme qu'au sein de leur propre caste, pour la raison précise qu'une épouse d'une autre origine ne leur serait pratiquement d'aucun secours dans la fonction parasitaire. Inversement, semble-t-il, nul **nyeenyo** ne voudrait d'une femme **gawlo**, parce qu'il y aurait risque de la voir passer son temps à susciter la générosité publique au détriment de son ménage.

En définitive, l'on peut poser l'égalité apparente des castes constitutives de la catégorie des **nyeenybe**, car l'adage affirme bien que « rien ne ressemble à un **nyeenyo** autant qu'un autre **nyeenyo** » (**nyeenyo ko nyeenyo tan!**). Il convient cependant de faire des réserves en ce qui concerne respectivement les **lawbe**, qui rejettent leur appartenance **nyeenyo**, et les **awlube**, ceux-ci apparaissant tant soit peu à la fois comme rejetants et rejetés.

12. *Les maccube (sing. maccudo)*

Une certaine verve populaire désigne parfois les **maccube** sous le vocable de **majjube**. Mais, **majjube** constitue à peine un calembour, tant il définit avec précision la situation sociale traditionnelle des esclaves toucouleur. En effet, **majjube** (sing. **majjudo**) signifie proprement « personnes égarées, qui ne retrouvent plus leur chemin » ou encore « personnes ignorantes, dépourvues des lumières ». Et dans l'esprit populaire ce terme de **majjube**, substitué à **maccube** pour nommer les esclaves, sera une allusion claire au fait que ceux-ci ont définitivement perdu jusqu'au souvenir de leurs premières origines sociales.

Les **maccube** (esclaves) voilà sûrement des majjube (perdus, inconscients), qu'ils aient été précédemment capturés par rapt ordinaire, ou pris à la guerre par leurs vainqueurs. Quoi qu'il en soit, arrachés à leur milieu social naturel, à leurs familles et traditions propres, les esclaves sont toujours transférés à l'inconnu, et c'est pour y prendre fatalement un rang inférieur à celui de leurs origines. Que relativement à sa situation sociale initiale l'esclave (**maccudo**) soit perdu (**majjudo**) comme individu, la conséquence est bonne et le fait indubitable. Sans doute, l'esclave parvient assez rapidement à s'adapter à sa condition servile, condition à laquelle tout naturellement sa descendance s'assimile encore davantage, sans ressentiment ni révolte.

Les effectifs des esclaves toucouleur apparaissent encore importants, mais ils ont à coup sûr été supérieurs dans le passé : selon certaines estimations ils dépassaient même ceux de toutes les autres castes réunies. En fait, l'esclavage était jadis plus réel et irréversible, certaines familles notoires ayant possédé jusqu'à plusieurs milliers d'esclaves. Or, s'il désirait mettre fin à sa condition — l'abolition n'étant pas encore intervenue, et s'affranchir étant pour ainsi dire donné à fort peu de gens, à cause des prix élevés — l'esclave ne disposait que du seul marronnage (**dogde**). Mais, dans la majorité des cas la fuite de l'esclave débouchait sur une autre capture, par conséquent le transfert simple à un nouveau maître. Car, le fuyard devait certainement parcourir beaucoup de chemin pour rallier son pays d'origine, parce que ce pays était probablement éloigné. Sans compter que ledit fuyard ne connaissait peut-être pas ce chemin, ni parfois l'idiome local pour s'enquérir de la route : précisément, cette ignorance le désignait assez rapidement à l'attention cupide d'autres ravisseurs. Outre cette quasi-irréversibilité de la condition de l'esclave d'antan, il faut également songer que la richesse de jadis consistait

essentiellement en esclaves, en ce sens que les esclaves étaient les producteurs non rétribués de cette richesse. Pour accroître ces richesses, il y avait donc nécessité de posséder le plus grand nombre d'esclaves, lesquels étaient par ailleurs monnaie courante, autant pour l'acquisition des terres et du bétail que dans l'échange matrimonial.

Cette valeur considérable et universelle de l'esclave faisait de chacun un esclave potentiel dans la société toucouleur. Car, l'on n'hésitait nullement dans son propre village à s'emparer d'un plus faible que soi, pour le vendre. D'autre part, l'on pouvait toujours par ce moyen commode se débarrasser sans retour d'un adversaire politique, voire d'un parent encombrant. Il suffisait de s'entendre avec des razzieurs professionnels et d'endormir la méfiance des futurs esclaves. Ceux-ci, ignorant que leur sort était déjà scellé, accompagnaient leurs vendeurs en un lieu apparemment anodin, mais convenu d'avance avec les razzieurs. Il ne restait plus à ces derniers qu'à opérer, payer le marchand-racoleur et s'éloigner. C'est ainsi que dans une seule journée intervenait la disparition de plusieurs personnes, et lorsque l'on s'apercevait du fait il était généralement trop tard, les disparus étant à plusieurs lieues du village.

Irréversibilité de la condition d'esclave, cupidité attisée par sa valeur monétaire universelle, et jungle sociale de l'époque : telles étaient les principales raisons de la croissance continue des effectifs de la caste servile.

Toutefois, d'un autre côté, la guerre se chargeait de réduire constamment lesdits effectifs, l'esclave étant également un conscrit de choix. Si la guerre le supprimait les conséquences sociales en étaient assez limitées. Par contre, si l'esclave remportait la victoire et gagnait de ce fait sa libération, les vaincus le remplaçaient dans les chaînes. A cet égard, les guerres saintes d'El Haaj Umar Taal furent, pour les esclaves originaires du Fuuta-Tooro, de véritables hécatombes à Ségou, Nioro, Kayes, Dinguiraye, etc. Mais, les guerres créèrent également le courant inverse, c'est-à-dire qu'elles drainaient vers le Fouta maints esclaves d'origines diverses : bambara, malinke, sarakolle, voire wolof.

La diversité de leurs origines géographiques, et leur instabilité familiale et sociale expliquent, conjointement, cette patronymie proprement illimitée et anarchique des esclaves. Ils étaient indifféremment intégrés au clan patronymique de leur maître — dont ils pouvaient fréquemment changer — ou bien ils conservaient le patronyme de leur origine ethnique, sinon

se donnaient un nom fantaisiste pour celer cette origine noble, et tenter ainsi, au moins apparemment, de la soustraire à l'infamie de la condition servile.

Les esclaves toucouleur qui répondent aux patronymes de Keyta, Kulibali, Taraore, etc., sont de provenance malinke-bambara. Quand ils sont de souche peul-toucouleur, Baa, Dembele, Ja, Jallo, Soh, etc., constituent couramment leurs clans patronymiques. Les esclaves d'origine maure *harattin* (**Hardaane**) sont Faal, Hameyti, Jaabi, Jaany, Sy, etc., et les originaires de l'ethnie wolof, Joop, Njaay, Loom, etc., les sarakolle Kamara, Kebbe, ou Tunkara. Il s'ensuit de leur instabilité sociale, et de leurs origines variables, que les esclaves n'ont pas à vrai dire de traditions spécifiques. Sans doute, jadis, toute collectivité d'esclaves ayant quelque importance numérique (par exemple, esclaves des petits souverains locaux et chefs provinciaux, ou encore esclaves des familles notoires), se voyait généralement désigner par son maître un **jagodiin**. Celui-ci était en quelque sorte le chef de la collectivité des esclaves, sur lesquels il avait tant soit peu d'ascendant. Il était chargé de la surveillance générale, et de la répartition des tâches, ainsi que des questions relatives à l'installation et à l'intendance.

Le **jagodiin** agissait au nom du maître commun, rendait à celui-ci des comptes quotidiens, en même temps qu'il prenait ses instructions et transmettait les doléances des esclaves. Le **jagodiin** demeurait cependant un esclave comme les autres, en dépit de certains privilèges attachés à la fonction qui lui était dévolue, fonction dont il était démis dès qu'il cessait d'avoir la confiance de son maître. En revanche, il est vraisemblable que tel **jagodiin** loyal et irréprochable par la qualité de ses services et de sa conduite, en était à la longue dûment récompensé par le maître, qui prononçait son affranchissement.

En ce qui concerne le labeur, les esclaves acquéraient pour unique spécialité professionnelle celle que voulait bien leur assigner le maître. D'où l'éventail quasi illimité du travail servile, les esclaves étant cultivateurs, bûcherons, palefreniers (**suufaa**), gardes du corps, maçons, charpentiers, domestiques, etc. Ils se livraient en outre à beaucoup d'autres activités, s'il est vrai que le labeur relève naturellement et par définition sociale de la compétence universelle de l'esclave, aux bras de fer, mais à l'esprit combien obtus (**muddo**) selon l'imagerie populaire. A la longue, pourtant, les esclaves se spécialisaient dans certains secteurs du labeur social, soit par exemple comme tisserands (**sanyoobe**), ou encore comme tueurs et dépeceurs (**huttoobe**) d'animaux de boucherie. Néanmoins, la spécialisation professionnelle des esclaves de jadis ne profitera que bien plus tard à leur descendance : celle-ci finira par acquérir le loisir d'exercer

librement et pour ainsi dire en permanence certains métiers qu'avaient appris et transmis les ascendants. Mais, il n'était pas pour autant question de se prévaloir desdits métiers pour s'intégrer aux castes correspondantes, et par conséquent échapper à la condition servile.

En tant qu'ils étaient d'une certaine manière assimilables à n'importe quel bien meuble, les esclaves ne pouvaient ni posséder ni hériter. Le cas échéant, ils étaient au contraire partie intégrante de l'héritage, demeurant par ailleurs transférables à la moindre occasion, soit à la suite d'une vente régulière ou d'une cession gratuite, soit encore parce qu'ils entraient dans la composition d'une quelconque prestation matrimoniale.

A ce dernier titre, il est à remarquer que la valeur monétaire de l'esclave — sans considération pour le sexe ou l'âge — était fixée au taux invariable de cinq vaches (**kolce joy**), à défaut de quoi un cheval pur sang (**gool** ou **ndimaangu**) pouvait faire l'affaire. Ainsi, pour obtenir jadis la main d'une femme de famille, il fallait pouvoir donner en compensation (**tenGe**) trois esclaves pour le moins. C'est seulement avec la raréfaction des esclaves que le bétail (15 vaches) prit le relais dans ce domaine des prestations matrimoniales. Actuellement, la dot toucouleur semble entièrement monétarisée, subissant des fluctuations considérables selon la caste des conjoints, les traditions des villages et des familles, également selon le milieu coutumier voire urbain, où se nouent les liens matrimoniaux.

Quant à l'esclave, il n'avait lui-même nulle prestation à acquitter pour se marier. Les conjoints esclaves comme leurs enfants à naître appartenant également à des propriétaires assignables, c'est par conséquent à ceux-ci qu'il incombait de prendre en charge les frais matrimoniaux correspondants. Il s'agit au reste de frais limités au strict minimum religieux (**ruhu dinaari** ou **rubuc dinaari**), qui est fixé à la valeur vénale d'un gramme d'or (**nayaBal minkelde**), au cours le plus récent du précieux métal.

A l'heure actuelle, l'on observe que si le consentement de leurs maîtres est encore requis pour l'union matrimoniale des esclaves, en revanche ces derniers devront acquitter eux-mêmes la dot réduite due par les hommes de la caste servile, sinon dépasser largement ce minimum pour obtenir la main de l'épouse. La dot réduite moyennant laquelle un esclave est uni à une esclave appartient naturellement au maître de celle-ci, de même que ledit maître a une option prioritaire sur les enfants issus du ménage.

Il est certain qu'en milieu social toucouleur l'esclavage a subi de très profondes mutations, singulièrement sous son aspect de dépendance vis-à-vis d'un maître. En revanche, il est notoire que l'esclave demeuré ad valorem au dernier degré de l'échelle sociale globale est toujours inférieur à l'individu de n'importe quelle autre caste considérée.

Toutefois, en matière économique, par exemple, l'esclave est aujourd'hui entièrement libre de son travail, dont le fruit lui appartiendra par conséquent en toute propriété. Quant au maître traditionnel il apparaît toujours plus nominal, et semble n'avoir plus droit depuis longtemps à la moindre prestation de service de l'esclave. Au reste, les rôles seraient à cet égard quelque peu inversés : l'esclave excipant de son infériorité et manifestant une allégeance superficielle demandera périodiquement des subsides et cadeaux au maître traditionnel dessaisi. Les relations actuelles du maître et de l'esclave toucouleur semblent avoir inauguré une certaine forme d'exploitation du premier par le second, qui aurait donc pris conscience de lui-même et du bénéfice à tirer de sa situation d'infériorité sociale.

En définitive, il apparaît que la catégorie servile existe encore dûment dans la société toucouleur. Elle y constitue un groupement effectif, une caste réelle pour ainsi dire, caste fortement organisée et quasiment endogame, à l'unique exception de l'esclave de sexe féminin qui peut devenir la concubine (**taara**) légale d'un homme appartenant à une autre caste. Mais, il est incontestable que dans sa quasi-unanimité la caste des esclaves a cessé de s'identifier à la condition servile d'antan. C'est une rare minorité qui serait demeurée tant soit peu soumise (**halfaabe**). Et encore, les représentants de cette minorité s'en tiennent généralement à des accommodements (**maslaha**) courtois, et admettent difficilement d'obtempérer à des ordres extérieurs. Au demeurant, nulle personne avisée ne songera sérieusement à leur en donner: ce serait la meilleure manière de s'attirer une réplique injurieuse et sûre de son impunité. Car, il ne subsiste plus aucun moyen pour sévir contre l'esclave, s'il est vrai que les lois en vigueur nient formellement son existence.

L'on assiste par conséquent à une mutation radicale de la société toucouleur, encore que l'égalité entre les personnes soit seulement prônée par lesdites lois. Au-delà de celles-ci, il y a la réalité ethnique qui serait grosso modo la suivante : l'esclave toucouleur a tiré la conséquence de l'évolution sociale, en rompant unilatéralement avec la dépendance, mais la mentalité collective n'a pas varié, quant aux conceptions profondes. Aux termes de ces conceptions, les esclaves seront congénitalement, et en toutes circonstances, des êtres

inférieurs. C'est dire que dans l'esprit du Toucouleur traditionaliste il n'existe aucune distinction entre les libérés sur parole (**Daccanaabe Allah**), auxquels leurs maîtres ont volontairement renoncé, les libertaires (**tabbe-doggi**), qui ne se reconnaissent plus aucun maître, et les affranchis (**soottiibe**), qui ont dûment acquitté le montant de leur rachat.